

Sommaire

4
Synode



31
Formation
continue en
catéchèse

34
Bibles-Espaces-Mondes



46
App Web Visite
d'Eglise

51
Mobilisation
en faveur
des réfugiés



2 Editorial par Andreas Zeller,
président du Conseil synodal

4 Le Synode et ses commissions

Départements/Secteurs

10 Département de la Présidence

16 Daniel Inäbnit, chancelier de l'Eglise

17 Chancellerie de l'Eglise

19 Jörg Haberstock, conseiller synodal,
chef du département Services centraux

20 Département Services centraux

22 Statistiques

25 Claudia Hubacher, conseillère synodale,
cheffe du département Diaconie

27 Département Diaconie

30 Iwan Schulthess, conseiller synodal,
chef du département Catéchèse

31 Département Catéchèse

35 Lucien Boder, conseiller synodal,
chef du département Théologie

36 Département Théologie

42 Pastorat régional

44 Stefan Ramseier, conseiller synodal,
chef du département Paroisses
et formation

45 Département Paroisses et formation

48 Pia Grossholz-Fahrni, conseillère synodale,
cheffe du département C&ETN-Migration

49 Département C&ETN-Migration

Arrondissements

54 Arrondissements ecclésiastiques

55 Rapports des arrondissements ecclésiastiques

L'évolution des relations entre l'Eglise et l'Etat au travers de nos visuels

«*Nomen est omen*»: nos différentes désignations et visuels utilisés ces 100 dernières années sont le reflet de l'histoire de nos relations avec l'Etat et de la compréhension de notre identité.



 **Andreas Zeller**
président du Conseil synodal

«Qu'est-ce qui est le plus important? L'identification à la paroisse locale, à l'Eglise nationale, voire à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse? L'unité ou la diversité?»

Une histoire approfondie dépasserait le cadre imparti pour cet éditorial. Nous en retracerons les principales étapes.



Eglise évangélique réformée du canton de Berne
1918-1941

Ce logo combine des symboles chrétiens et politiques: l'ours de Berne surmonté de la couronne symbole de souveraineté frappé de la désignation latine «ECCLESIA BERNENSIS», «l'Eglise bernoise» comprise comme Eglise d'Etat. Cet emblème a été utilisé pendant 23 années.



Eglise réformée évangélique du canton de Berne
1941-1980

Apparu peu avant la loi sur les Eglises de 1945, ce logo reflète une évolution déterminante. La couronne a disparu au profit de la croix qui surmonte le

drapeau bernois. Il marque le passage d'une Eglise d'Etat à une Eglise nationale.

Il est né dans le sillage du conflit autour de l'Eglise allemande et de la montée en puissance des «chrétiens allemands» qui avaient associé les symboles nazis à la croix chrétienne. Sous l'influence de la théologie barthienne, pour l'Eglise bernoise, il était important de placer la croix au-dessus de l'emblème bernois.

Le logo a perduré 39 ans et il est resté profondément ancré auprès des personnes de la génération qui l'a connu.



Eglise réformée évangélique du canton de Berne
Union synodale réformée évangélique Berne-Jura
1980-1993

Après la création du canton du Jura en 1979, les trois paroisses réformées des Franches-Montagnes, de Delémont et Porrentruy ont constitué l'Eglise réformée de la République et Canton du Jura. Afin de rester une Eglise commune, cette dernière s'est alliée à

l'Eglise réformée du canton de Berne dans le cadre d'une Union synodale. L'emblème bernois a disparu. L'Eglise bernoise et l'Union synodale se sont dotées d'un logo combinant la sphère planétaire et la croix. Ce changement radical de perspective de l'ours de Berne au globe terrestre est le reflet d'une nouvelle compréhension de l'Eglise dans la ligne du processus conciliaire «Justice, paix et sauvegarde de la création» qui a débuté en 1983 et qui a eu une grande résonance. Le logo a perduré pendant 13 années.

EVANGELISCH
UNION SYNODALE
REFORMIERTE KIRCHEN
BERNE-JURA
RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
BERNE-JURA

Eglise réformée évangélique du canton de Berne
Union synodale réformée évangélique Berne-Jura
1993-1998

Le logo utilisé précédemment a été réduit et un nouveau nom lui a été accolé. Pour des raisons politiques, les désignations précédentes ont été abandonnées au profit d'une nouvelle comportant «Eglises» au pluriel: «Eglises réformées-évangéliques Berne-Jura». Le logo s'est maintenu cinq années.



Reformierte Kirchen
Bern - Jura
Eglises réformées
Berne - Jura

Eglise réformée évangélique du canton de Berne
Union synodale réformée évangélique Berne-Jura
1998-2003

Depuis 1998, c'est un nouveau logo et un nouveau nom qui sont adoptés: la sphère planétaire et le christ pascal dans les couleurs bleu clair et rouge. «évangélique» disparaît. Une identité visuelle assumée: des en-têtes de lettre uniformisées (avec des photos sur la marge de gauche); des imprimés/dépliants qui utilisent systématiquement le logo. Cette utilisation a duré cinq années.



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Eglise réformée évangélique du canton de Berne
Union synodale réformée évangélique Berne-Jura
2003-2012

Avec ses huit paroisses, le synode d'arrondissement de Soleure est rattaché depuis 1834 à l'Eglise nationale réformée-évangélique du canton de Berne. Une appartenance qui a été confirmée à deux reprises dans les urnes par les soleuroises et soleurois. A l'issue de la seconde votation, le 10 juin 2001, le Synode a décidé pour des raisons politiques d'inclure Soleure dans le nom de l'institution. Les bases existantes de l'identité visuelle ont été maintenues. Le logo avec son complément «Soleure» a été utilisé pendant près de neuf années. Quant à l'abréviation «Refbejuso» qui a fini par s'imposer dans toute la Suisse, elle remonte à l'adoption d'alors d'un nom de domaine Internet.



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

■ Depuis 2013

Dans le sillage de l'emménagement à la Maison de l'Eglise à l'Altenberg et la publication du rapport de la Décennie, le logo a été légèrement adapté: le Christ pascal s'est trouvé intégré au globe planétaire dans une nouvelle teinte bleu marine. Un manuel de 40 pages explique comment utiliser le logo sur les produits imprimés et électroniques.

Et demain? Depuis quelques années, l'Eglise nationale réformée du canton de Zurich a développé une désignation commune «reformierte kirche kanton zürich» appliquée systématiquement et reprise par l'ensemble de ses paroisses. Cette mesure vise à implanter une identification visuelle commune qui soit perçue comme telle à l'extérieur, et renforcer ainsi la cohésion entre l'Eglise nationale, ses paroisses et ses membres. En Argovie, à l'automne 2016, le Synode a ajourné une proposition similaire de l'exécutif de l'Eglise.

Dans une grande Eglise qui compte plus de 200 paroisses, il faudra encore un certain temps jusqu'à ce que la majorité d'entre elles aient adopté un logo et une désignation communes sur leurs papiers à lettres et sites Internet. A l'heure actuelle, les paroisses continuent à faire appel à des graphistes qui créent des identités visuelles accrocheuses dans toutes les formes et couleurs imaginables.

Qu'est-ce qui est le plus important? L'identification à la paroisse locale, à l'Eglise nationale, voire à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse? L'unité ou la diversité? Une question qui est souvent posée à l'Eglise réformée notamment lorsqu'il s'agit de se mettre d'accord sur un nom ou une identité visuelle. Les futures générations seront appelées à répondre à cette question. ■

Une vision comme fil conducteur

L'Évangile est notre fondement, tout comme le message pascal de la présence de Jésus parmi nous jusqu'à la fin des temps. Aujourd'hui, une vision appelée à servir de fil conducteur vient compléter notre constitution et notre règlement ecclésiastique. Puisse-t-elle inspirer notre Eglise à l'avenir, nous laisser animer par Dieu, et nourrir notre engagement en Christ pour les humains.

 **Richard Stern**
président du Synode

Le thème principal à l'ordre du jour du Synode d'été 2016, qui s'est déroulé sur une journée, a été la décision relative à la grande fête de l'Eglise «Deux points 21» qui mettra un terme au processus Vision Eglise 21. Le 10 septembre 2017, les sonneries de cloches de toutes les Eglises réformées de la ville de Berne retentiront en même temps. La fête commencera par neuf cultes durant lesquels la vision sera présentée sous différentes perspectives lors de la prédication. Ensuite, un risotto sera servi à la Waisenhausplatz, et une cérémonie sur la place du Palais fédéral viendra conclure et couronner ce processus de trois ans avec l'implantation et la proclamation publique de la Vision Eglise 21.

Changement à la présidence du Synode

Conformément à la rotation instituée, le parlement de 200 membres des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'est donné une nouvelle présidence lors du Synode d'hiver: Richard Stern, pasteur à Ittigen et membre de la fraction des positifs, a cédé son fauteuil pour les deux prochaines années à son successeur Hansruedi Schmutz, responsable de la coopérative de Lyss et représentant de la fraction du centre. Jean-Marc Schmid, pasteur à Court et membre de la fraction jurassienne, a été élu à la vice-présidence.

Loi sur les Eglises nationales et projet de constitution de la FEPS

La prise de position concernant la loi sur les Eglises nationales a été adoptée à une large majorité à l'attention des autorités cantonales. Le Synode accueille favorablement le désenche-

vêtement des relations entre l'Eglise et l'Etat. Les rapports de travail des pasteurs et pasteuses seront transférés aux Eglises nationales. Il est prévu de reprendre les dispositions de la législation cantonale sur le personnel. Les paroisses restent soumises à la législation cantonale sur les communes. Le Synode soutient le modèle de financement à deux piliers. Celui-ci repose d'une part sur un montant de base qui garantit les droits historiques, d'autre part sur l'indemnisation des prestations accomplies en faveur de l'ensemble de la société.

A l'ordre du jour figurait également le projet de constitution de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Le Synode s'est prononcé en faveur du maintien du nom actuel de la FEPS, de la prise en compte du principe de subsidiarité, d'une structure constituée de différents

départements, et d'une meilleure représentation des grandes Eglises. Le Synode a adopté des crédits récurrents en faveur de l'aumônerie pour les requérants d'asile dans le centre d'accueil et d'enregistrement de Berne, du centre bernois de conseil juridique pour personnes en détresse (RBS), et du programme «Peace Watch Palestine et Israël». Il a par ailleurs décidé de compléter l'objectif du Fonds de financement Conseils en matière de gestion énergétique et environnementale, et de continuer d'alimenter le fonds d'encouragement des installations solaires sur les bâtiments ecclésiastiques. Il a également accordé un crédit pour maintenir la présence des Eglises nationales au salon MariNatal et à la BEA pour la période de 2017 à 2019. Puisse la prière à l'Esprit Saint accompagner l'année de la Réforme. ■



Commission d'examen de gestion (CEG)

Les consultations demandent beaucoup de préparation

 **Barbara Fankhauser**
présidente

La commission d'examen de gestion (CEG) s'est réunie à dix reprises en 2016. Trois séances ont été consacrées à l'activité de surveillance, sept à l'examen préliminaire des objets à l'ordre du jour des Synodes d'été et d'hiver. Comme d'habitude, la CEG a préparé au début de l'année les thèmes et les questions pour les contrôles, et déterminé les secteurs qui devaient être inspectés.

En juin, les délégations constituées de deux membres de la CEG se sont entretenues à la Maison de l'Eglise avec les responsables des secteurs et les membres compétents du Conseil synodal. Le «Rapport de la CEG» qui en a résulté a été discuté et remanié en août, puis adopté à l'intention du Synode d'hiver.

L'examen préliminaire des objets du Synode d'été s'est déroulé dans le cadre habituel. Le Synode d'hiver a été consacré en grande partie à la consultation de la nouvelle Loi sur les

Eglises nationales et au projet de nouvelle constitution de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Les deux objets étant accompagnés d'une documentation écrite volumineuse, la préparation des séances a demandé beaucoup de temps. Le président du Conseil synodal, Andreas Zeller, et le juriste de l'Eglise, Christian Tappenbeck, ont répondu pendant tout un après-midi aux nombreuses questions posées par la commission, qui portaient en particulier sur ces deux objets. ■



Elu par applaudissements: Richard Stern (à gauche) félicite Hansruedi Schmutz, son successeur à la présidence du Synode.



Synode

Président

Richard Stern, pasteur, Ittigen (jusqu'au 31 octobre 2016)
Hansruedi Schmutz, administrateur, Lyss (à partir du 1^{er} novembre 2016)

Vice Président

Hansruedi Schmutz, administrateur, Lyss (jusqu'au 31 octobre 2016)
Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (à partir du 1^{er} novembre 2016)

Bureau du Synode

Secrétaire francophone

Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (jusqu'au 31 octobre 2016)
Monika Kornmayer, coordinatrice touristique (à partir du 1^{er} novembre 2016)

Secrétaire germanophone

Andreas U. Schmid, Dr. phil., pharmacien, Berne

Responsable du Procès-verbal de langue française

Catherine Baumann, Berne

Responsable du Procès-verbal de langue allemande

Erika Wyss, Grosshöchstetten

Commission des finances (COFI)

L'avenir exige une planification (financière) soignée

 **Robert Gerber**
président

La Commission des finances a mené un entretien de bouclage des comptes avec la fiduciaire ROD. Le rapport de révision interne ne laisse apparaître aucune lacune dans la gestion des finances de l'Union synodale. Les comptes 2015, le plan financier et le budget 2017 ont été analysés en détail et leur contenu contrôlé avec le responsable du Service des finances. Deux facteurs influencent les perspectives financières des Eglises et des paroisses de l'Union synodale: les répercussions de la Réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), et la nouvelle Loi sur les Eglises nationales bernoises. A cela s'ajoutent la situation économique plutôt précaire et les incertitudes générales à l'échelle mondiale.

Synode d'été: la Commission des finances a procédé à un examen minutieux des comptes 2015 avant de recommander leur approbation. Les propositions ayant une incidence financière ont été discutées sans être contestées. Un postulat adopté à une large majorité demandait au

Conseil synodal d'établir un rapport sur les conséquences de la RIE III et d'indiquer les domaines d'action et les mesures possibles.

Synode d'hiver: la planification financière doit permettre d'établir des pronostics fiables. Le plan financier est un outil précieux au service de la politique financière. Dès l'année prochaine, les conséquences de la RIE III et de la nouvelle loi sur les Eglises nationales seront prises en compte dans la planification financière. Une simulation du recul des recettes et des dépenses supplémentaires montrera si les ressources disponibles permettront de poursuivre les tâches fondamentales et les partenariats après l'année 2020. Le budget 2017 laisse apparaître la volonté de poursuivre les tâches entreprises et d'engager les moyens nécessaires à cet effet. La commission des finances est très reconnaissante de la collaboration constructive avec le Conseil synodal et les services centraux. Elle est convaincue que les finances de l'Union synodale sont planifiées et administrées de manière très compétente et prudente. ■



Commission du Synode de réflexion

«Synode de réflexion PLUS»: étape-relais 2 du processus Vision Eglise 21

 **Simon Zwygart**
président

Quel arc-en-ciel! Il s'étirait sur la ville avec des couleurs d'une intensité comme on a rarement l'occasion de l'observer lors de ce phénomène naturel. Était-ce un signe? En ce début de matinée du 17 août, beaucoup y ont vu un encouragement. La commission, en collaboration avec le GP Eglise 21, s'était considérablement investie dans l'organisation de cette journée qui suscitait de nombreuses attentes.

Auparavant, sept réunions avaient eu lieu pour préparer cette rencontre. Les conférenciers sollicités ont-ils donné leur accord? Quelles salles sur le site de Von-Roll pourront être utilisées pour les travaux en groupe? Trouvera-t-on suffisamment d'animateurs pour les groupes? La restauration et le programme d'accompagnement ont aussi été des thèmes importants. Parviendra-t-on à coordonner tous ces points qui ont été imaginés et élaborés?

Le jour du Synode: à 8 h 30 précises, Magdalena Schatzmann a sonné le

début de la journée et de l'étape-relais 2 du processus Vision Eglise 21. En quelques mots brefs mais marquants, le président Richard Stern a ouvert le Synode. Après un moment de recueillement, la parole a été donnée aux conférenciers. Les propos du chirurgien cardiologue Thierry Carrel et du théologien Matthias Zeindler ont captivé, stimulé et parfois provoqué l'auditoire. Ensuite, les participantes et participants répartis en 26 groupes ont discuté avec engagement des questions qui avaient été regroupées en 13 champs d'investigation, et se sont efforcés de trouver des réponses pertinentes.

Le repas de midi servi par le Centre de Sornetan a offert une pause bienvenue



L'arc-en-ciel, annonciateur des travaux intenses, des nombreux contacts et échanges nourris lors du Synode réflexion PLUS.

qui a permis d'échanger des idées sur les sujets discutés. Dans la deuxième partie de la rencontre, les mêmes groupes se sont penchés sur un nouveau domaine thématique.

Lors d'une interview détendue menée par Sonja Hasler, Matthias Zeindler et le conseiller synodal Iwan Schulthess, président du groupe de pilotage Eglise 21, sont revenus sur la journée et ont évoqué les prochaines étapes du processus Vision Eglise 21. En conclusion du Synode de réflexion, le président du Conseil synodal, Andreas Zeller, a adressé un message d'encouragement à l'assemblée.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré sur scène et en coulisse pour permettre la réalisation de cette rencontre.

A la rédaction de ce rapport, une question qui n'avait pas trouvé de réponse le 17 août restait en suspens: les participantes et participants au Synode de réflexion PLUS ont-ils établi une bonne base pour la poursuite des travaux sur la Vision Eglise 21?

Lorsque ces lignes seront imprimées, la vision et ses idées directrices seront connues. Espérons que la réponse à cette question sera positive et qu'ainsi, tous les intéressés pourront se réjouir de l'introduction solennelle de la vision, le 10 septembre 2017. ■



Commission de recours

La loi sur les Eglises nationales satisfait

 **Hansruedi Schenk**
président

Une nouvelle fois, la Commission de recours n'a pas eu de cas à traiter en 2016.

Elle prend note avec satisfaction que la nouvelle «Loi sur les Eglises nationales bernoises (Loi sur les Eglises nationales)», telle qu'elle est formulée dans le projet du 7 septembre 2016, accorde à la protection juridique l'importance qu'elle mérite.

Selon l'art. 24 (projet), la forme et le pouvoir d'examen de la commission de recours seraient maintenus. Celle-ci resterait donc la dernière instance cantonale chargée de statuer sur les recours contre des arrêtés, décisions et décisions sur recours ecclésiastiques, dès lors qu'ils ne concernent pas des élections et votations ni des questions de droit du personnel, et qu'ils ne revêtent pas un caractère politique prépondérant. ■

Commission non permanente «Eglise et Etat»

Au service de la formation de l'opinion sur le projet de Loi sur les Eglises

 **Roland Stach et Christian Cappis**
co-présidents

Le mandat de la commission «Eglise et Etat» a été précisé lors du Synode d'hiver 2015. D'une manière générale, la commission est chargée d'encourager l'échange d'opinion entre le Conseil synodal et le Synode et de veiller à ce que les membres du Synode et les fractions puissent mener un débat fondé sur la nouvelle Loi sur les Eglises nationales (LEgN). Cette loi vise à modifier la réglementation des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Dans cette perspective, la commission examine en particulier les questions qui lui sont soumises par le bureau du Synode ou le Conseil synodal. Elle est habilitée à soumettre au Synode des propositions et ses propres projets de propositions.

La commission non permanente «Eglise et Etat» s'est réunie le 26 janvier 2016 pour sa séance constitutive. Elle a décidé d'instituer une co-présidence et a élu à l'unanimité comme co-présidents le pasteur Roland Stach et l'avocat Christian Cappis.

La commission a siégé à sept reprises durant l'année sous revue, les réunions étant consacrées en particulier à la consultation sur la LEgN. Un audit avec le secrétaire général de la JCE, Christoph Miesch, et le délégué aux affaires ecclésiastiques, Martin Koelbing, a permis de clarifier des questions ouvertes.

La proposition du Conseil synodal concernant le projet de la LEgN a été débattue de manière intense par la commission. Des questions et demandes ont pu être clarifiées par la co-présidence avec une délégation du Conseil synodal. De leur côté, les membres de la commission ont informé les fractions des résultats des travaux et contribué ainsi à la formation de l'opinion. Le Synode d'hiver a pris connaissance du projet de nouvelle loi sur les Eglises nationales et formulé une position à l'attention de l'Etat de Berne fondée sur différents points débattus.

La co-présidence remercie les membres de la commission pour leur participation active et engagée aux travaux ainsi que le groupe de pilotage Eglise et Etat pour sa collaboration constructive. ■



Départements / Secteurs

- Présidence
- Chancellerie
- Services centraux
- Diaconie
- Catéchèse
- Théologie
- Paroisses et formation
- CETN-Migration

«Espoir d'un renouveau et d'un nouvel élan»

Outre les questions structurelles et politiques liées au désenchevêtrement des relations de l'Eglise avec l'Etat de Berne, l'année sous revue a été marquée par la Vision Eglise 21 et l'anniversaire de la Réforme en 2017.



 **Andreas Zeller**
président du Conseil synodal

Cursus accéléré en théologie pour diplômés universitaires souhaitant accéder au ministère pastoral (ITHAKA ministère pastoral)

Les dix-sept étudiants du cours spécial ITHAKA ont achevé avec succès le module de base, y compris les langues anciennes, et tiré vers le haut la moyenne des notes de la faculté. Il s'agit à présent de chercher des places pour le stage pastoral, sachant que ce dernier commence en été 2018 déjà. Une forte participation se dessine pour le cours de 2018/19 qui accueillera quelque 30 stagiaires, contre seulement 7 pour le stage pastoral 2017/18.

Magazine de l'Eglise ENSEMBLE

La nouvelle publication a réussi son implantation. Les 10 numéros annuels

suscitent beaucoup d'intérêt. Sa structure avec les rubriques «Dossier» consacrée au thème principal, «Focus» présentant les actualités de notre Eglise, «De long en large» pour les nouvelles et annonces de manifestations des arrondissements, des paroisses et de la Maison de l'Eglise, «En bref» qui remplace l'ancienne circulaire, et enfin «Vitrine» pour signaler la sortie de livres, est bien accueillie. Le rédacteur responsable, Adrian Hauser, s'est rapidement familiarisé avec les thèmes ecclésiaux. En collaboration avec le groupe d'accompagnement rédactionnel, il établit la planification continue des thèmes, définit les principaux éléments du contenu (sujets du dossier), veille à l'équilibre thématique, régional et linguistique, noue des contacts et cherche des articles auprès de tiers. Le groupe d'accompagnement est constitué de collaboratrices et collaborateurs des secteurs ainsi que d'autres spécialistes. Il se réunit tous les deux mois. Conformément aux exigences, un rapport intermédiaire sera présenté au Synode d'été en 2017.

Conférences

Placées sous le thème «L'Eglise bernoise en phase de transformation», les six conférences pastorales ont permis de débattre du transfert des rapports de travail du corps pastoral de l'Etat à l'Eglise. Face aux évolutions actuelles de la société, les participantes et participants ont également discuté de la question de savoir «Quel ministère pastoral sert la mission de l'Eglise?» Lors de cinq conférences organisées dans toutes les régions du ressort territorial de l'Eglise, les présidences de paroisses se sont penchées sur la problématique de «La paroisse comme employeur». Les trois conférences des catéchètes ont été consacrées à un débat sur l'avenir de la catéchèse, celle des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux de la partie alémanique à des informations sur l'accompagnement spirituel. Les conférences prennent une importance accrue comme plateformes permettant des échanges réguliers d'informations et de points de vue avec les groupes professionnels et les autorités.



Culture d'entreprise

La traditionnelle sortie du personnel «ZETI» a emmené les participantes et participants à suivre un parcours de la Réforme à travers la ville de Berne. A la Nydeggkirche, un message a été délivré aux collaboratrices et collaborateurs nouvellement arrivés, sortants et jubilaires. Après le repas de midi au Rosengarten, les participantes et participants se sont rendus au Centre équestre national où ils ont appris de manière ludique et divertissante à mieux connaître ces quadrupèdes. Lors de deux séances, le personnel a été informé de l'évolution des relations entre l'Eglise et l'Etat et en particulier du projet de Loi sur les Eglises nationales. La fête de Noël avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs s'est déroulée à l'Eglise française et s'est achevée par un repas à l'Hôtel Kreuz, organisé cette fois par

la chancellerie de l'Eglise. Pour son excursion annuelle, le Conseil synodal s'est rendu à Flamatt dans l'église moderne de David où son président a débuté son ministère, et a poursuivi sa journée par un tour en vélo-rail qui l'a mené de Laupen à Wittenberg, près de Gümmenen.

Autant d'initiatives qui témoignent de l'importance que le Conseil synodal attache à une bonne culture d'entreprise au sein de la Maison de l'Eglise.

Conférence des Eglises de Suisse alémanique (KIKO)

Deux séances du comité et deux conférences ont eu lieu sous la nouvelle direction de Konrad Bruderer, président du conseil d'Eglise de l'Eglise évangélique réformée des deux Appenzell. La KIKO a donné son aval au projet «diaconie.ch», une plate-forme nationale d'information

sur les organisations et les activités diaconales que les Eglises membres de la KiKO seront appelées à financer pour la période 2017-19.

Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)

Le projet de nouvelle constitution de la FEPS, examiné au préalable par la Conférence des présidences d'Eglises, a été présenté au milieu de l'année. Il se révèle beaucoup plus pragmatique et réaliste que celui de 2013. Le Conseil synodal l'a soumis au Synode, qui a suivi en grande partie son avis sauf sur la question du futur nom: le Synode estime en effet que la FEPS devrait conserver son nom actuel. Le deuxième thème important est la célébration de l'anniversaire de la Réforme en 2017. Le coup d'envoi des festivités a eu lieu le 3 novembre

— Suite à la page 12 —



Préparatifs tous azimuts pour les 500 ans du Jubilé de la Réforme: le logo du Jubilé crée une perspective inattendue sous ce pont de la vieille ville de Berne.

Conseil synodal (2015 à 2019)

Département Présidence,
Président du Conseil synodal
Andreas Zeller, pasteur,
Dr. theol., Münsingen

Département CETN-Migration,
Vice-présidente
Pia Grossholz-Fahrni, spécialiste en
communication / professeure de
Gymnase, Muri

Département Services centraux
Jörg Haberstock, entrepreneur, Grasswil

Département Paroisses et formation
Stefan Ramseier, pasteur, Berne

Département Théologie
Lucien Boder, pasteur, Vauffelin

Département Catéchèse
Iwan Schulthess, pasteur, Walterswil

Département Diaconie
Claudia Hubacher-Eggler, enseignante,
Schwarzenbourg

à Genève, et d'autres manifestations suivront dans différentes parties de la Suisse, et notamment dans les régions du ressort territorial des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. On espère que les efforts considérables investis dans cet anniversaire marqueront un renouveau et donneront un nouvel élan au sein de l'Eglise.

Médias réformés alémaniques

Le nouveau magazine «bref» s'adresse à un public postmoderne et ne fait pas l'unanimité en raison de ses articles souvent critiques envers l'Eglise. Le nombre d'abonnements a légèrement augmenté. L'entreprise a dû effectuer d'importantes économies durant l'année écoulée.

Le travail de la présidence

Le Conseil et la présidence sont toujours autant sollicités par le processus de transformation, mais ils parviennent à assumer leurs tâches en collaborant dans une ambiance ouverte et agréable.

Le Conseil synodal réuni à la Collégiale de Berne: de g. à d. Iwan Schulthess, Lucien Boder, Pia Grossholz-Fahrni, Andreas Zeller, Stefan Ramseier, Claudia Hubacher, Jörg Haberstock.

Parmi les visites menées dans les régions du ressort territorial de l'Eglise, il convient de mentionner: le 500^e anniversaire des Eglises d'Ursenbach et de Seeberg, les festivités des 300 ans de l'Eglise de Bévillard, les fêtes des arrondissements ecclésiastiques de Thoune à Wattenwil et du Haut-Emmental à Trub, le 30^e anniversaire d'oeku, la bénédiction et l'envoi des responsables d'Eglises de la migration, l'octroi du label «Berne, Cité européenne de la Réforme» en présence d'Alexander Tschäppät, maire de la ville de Berne, le Synode d'automne de l'Eglise nationale

catholique romaine à St-Imier, la participation à l'émission «nachgefragt» sur Télébielingue/ Téléglise en compagnie du Conseiller d'Etat en charge des affaires ecclésiastiques Christoph Neuhaus, des conférences, des exposés ainsi que de nombreuses prédications et participations à l'animation de cultes. Tous ces événements offrent l'occasion de nouer de nouveaux contacts et d'approfondir les relations existantes. Elles donnent en outre un bon aperçu du paysage diversifié et vivant des paroisses qui constituent notre Eglise nationale. ■



Groupes de pilotage (GP)

GP Salons et comptoirs

Le nouvel emplacement du stand œcuménique au salon du mariage et des fêtes MariNatal est bien situé dans la halle 2.0. C'est délibérément que les organisateurs avaient aussi choisi de jeunes ecclésiastiques des Eglises nationales bernoises pour informer les couples et les parents au sujet du mariage et du baptême. Les brochures de présentation du mariage et du baptême à l'Eglise ont à nouveau été très demandées.

«L'Eglise, c'est plus que ce que tu crois»: c'est sous ce slogan que les trois Eglises nationales se sont présentées à la BEA. Pour la première fois, le personnel du stand a été préparé de façon professionnelle à ses interventions au comptoir en participant à un atelier. Les visiteuses et visiteurs ont été nettement plus nombreux que l'année passée à s'arrêter au stand de l'Eglise pour fuir un moment l'agitation du comptoir, cueillir une pomme sur l'arbre, faire un jeu avec leurs enfants, s'informer sur les nombreux domaines d'activité des Eglises, ou encore prendre un «selfie» devant une scène biblique. Les invités du jour ont été l'EPER, CARITAS, la Société biblique suisse, la Main tendue/téléphone 143, l'Office de consultation sur l'asile, et l'œuvre d'entraide catholique chrétienne Etre partenaires.

- *Andreas Zeller, présidence*
Josef Wäckerle, Eglise catholique romaine (jusqu'en juin 2016)
Christoph Schuler, Eglise catholique chrétienne
Hans Martin Schaer, administration

GP Eglise et Etat

Le GP a été particulièrement sollicité par les tâches liées à l'élaboration de la Loi sur les Eglises nationales LEgN. Au niveau stratégique, le groupe d'accompagnement s'est réuni à six reprises sous la direction du directeur des affaires ecclésiastiques. Sur le plan opérationnel, le responsable du service juridique a collaboré active-

ment aux cinq projets partiels de la Direction des affaires ecclésiastiques. Après l'achèvement du projet de loi, il s'est agi de préparer une proposition pour la prise de position du Synode lors de la consultation, et de conclure des accords avec tous les partenaires, à savoir les deux autres Eglises nationales et les associations. Il est en effet indispensable de présenter un front uni sur cette question. Le Synode d'hiver a adopté par acclamation les propositions du Conseil synodal. Avant la fin de l'année, le directeur des affaires ecclésiastiques a fait savoir qu'au terme de la consultation publique, le projet de LEgN pouvait être envoyé sans modification en deuxième consultation au niveau du canton. En raison du calendrier très serré – la première lecture est prévue en septembre et la deuxième en novembre 2017 – la mise en œuvre de la nouvelle loi au sein de l'Eglise devra être achevée d'ici le 1.1.2020. Pour y parvenir, il a été décidé de mettre en place un groupe de pilotage et six projets partiels en y associant le Synode et les associations. Les travaux ont déjà commencé.

- *Andreas Zeller, présidence*
Daniel Inäbnit, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Stefan Ramseier
Christian Tappenbeck
Matthias Zeindler
Hans Martin Schaer
Jeannine Widmer, procès-verbal

GP Planification des tâches et des ressources

Le groupe de projet ne s'est pas réuni durant l'année sous revue, le contingent de points de postes étant épuisé aussi bien pour les emplois à plein temps que pour les engagements temporaires liés à des projets.

- *Andreas Zeller, présidence*
Daniel Inäbnit, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Jörg Haberstock
Willy Oppliger (jusqu'à fin septembre 2016)
successeur: Roger Wyss

GP Objectifs de législature

Ce GP est lui aussi actuellement inactif. Les objectifs de la législature 2016–19 axés sur trois domaines prioritaires – développement des rapports Eglise-Etat, Vision Eglise 21 et Jubilé de la Réforme – sont en cours de réalisation.

- *Andreas Zeller, présidence*
Daniel Inäbnit, administration
Claudia Hubacher
Stefan Ramseier

GP Marketing de l'Eglise

Faute de ressources, ce GP est aussi resté inactif en 2016.

GP Jubilé de la Réforme

L'arrivée du coordinateur Damian Kessi a marqué le lancement d'une année extrêmement animée. Les paroisses ont présenté de très nombreuses demandes de soutien pour la réalisation de projets intéressants. Une bonne partie d'entre elles ont pu être retenues. Les concertations avec la paroisse générale de Berne et la Fédération des Eglises (FEPS) se sont révélées très importantes au vu des nombreux projets menés dans la région de Berne.

Dans l'ensemble des régions du ressort territorial de l'Eglise, on observe un nombre impressionnant de projets souvent organisés à un niveau régional qui montrent que ce jubilé n'est pas seulement un rappel historique, mais qu'il sert aussi à méditer sur l'importance de la Réforme aujourd'hui et à l'avenir. Il faut espérer que les efforts considérables investis dans cet anniversaire marqueront un renouveau et donneront un nouvel élan au sein de notre Eglise.

- *Andreas Zeller, présidence*
Damian Kessi, administration
Lucien Boder
Pia Grossholz-Fahrni
Heinz Bichsel
Matthias Zeindler
Barbara Trachsel, procès-verbal

— Suite à la page 14 —

GP Eglise 21

En 2016, le travail sur la Vision Eglise 21 a été marqué par le Synode de réflexion PLUS du 17 août. Celui-ci représentait l'étape-relais 2 du processus de trois ans constitué des parties «Poser des questions – Trouver des réponses – Etre Eglise». Pendant toute une journée, les membres du Synode ainsi que de jeunes représentantes et représentants d'associations professionnelles ont discuté et cherché des réponses aux questions qui avaient été recueillies lors de la première étape. Auparavant, une équipe d'expertes et experts avait effectué une synthèse des 5748 réponses reçues et les avait regroupées en 13 champs d'investigation. Ensuite, un autre groupe de travail a formulé une vision à partir des réponses apportées. Cette vision se fonde donc exclusivement sur les résultats du Synode de réflexion PLUS. Par ailleurs, il s'est agi de mettre en route la grande fête de l'Eglise «Deux points 21» du 10 septembre 2017 à Berne, pour laquelle le Synode a donné son feu vert en mai. Trois directions de sous-projets ont été instituées à cet effet. Au programme figurent la célébration simultanée de plusieurs cultes dans des églises de la ville de Berne qui mettront l'accent sur la vision, un grand risotto sur la Waisenhausplatz, et une cérémonie sur la Place fédérale pour l'implantation de la vision.

- *Iwan Schulthess, présidence*
- Pia Moser, administration*
- Lucien Boder*
- Claudia Hubacher*
- Christian Tappenbeck*
- Hans Martin Schaer*
- Peter Gerber, procès-verbal*

Commission RefModula

En 2016, 45 femmes et hommes ont suivi des études dans le cadre de la formation initiale et continue catéchétique et ecclésio-théologique des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure RefModula. Il s'agissait de 24 catéchètes, neuf collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux, cinq prédicatrices et prédicateurs, quatre catéchètes en procédure d'équivalence, et trois catéchètes de l'Eglise réformée fribourgeoise. La commission RefModula s'est réunie à six reprises pour traiter les affaires courantes. L'un des faits marquants a été la première cérémonie de remise de diplômes du 20 juin: c'est la première fois que des catéchètes et des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux recevaient un diplôme, respectivement un certificat après avoir suivi le programme d'études ordinaire de RefModula. Le proverbe tanzanien «Petit à petit, un petit peu devient beaucoup», cité par la directrice de la formation lors de l'hommage rendu aux diplômés,

illustre le chemin accompli par les étudiantes et étudiants – et celui qui leur reste à parcourir. Le 5 septembre, l'année universitaire 2016/17 a été solennellement ouverte avec 16 nouveaux étudiants et étudiantes.

- *Iwan Schulthess, présidence*
- Pia Moser, administration*
- Rosa Grädel*
- Christoph Kunz*
- Eva Leuenberger-Schärer*
- Susanna Peter*
- Stephan Schranz*
- Katrin Wittwer*
- Matthias Zeindler*
- Stefan Zwyygart, procès-verbal*

GP Informatique

Le groupe de pilotage informatique ISA II n'a pas siégé durant l'année sous revue.

- *Jörg Haberstock, présidence*
- Willy Oppliger, administration*
- Pia Grossholz-Fahrni*
- Stephan Hagenow*
- Manuel Münch*
- René Wicki*

La délégation Jura-CER assure un lien important entre la partie francophone de notre Eglise et les autres Eglises de Suisse romande.



Délégations

Délégation aux questions de genre

Achèvement du plan de mesures découlant du label «Famille et profession»

Après l'attribution en août 2014 du label «Famille et profession», le Conseil synodal a adopté un plan de mesures recouvrant quatre points. Deux ont déjà été mis en œuvre en 2015. En ce qui concerne le point «structures/cadre» (harmonisation de la réglementation du temps réservé aux proches dans certaines circonstances), les recommandations du groupe de travail ont été retenues et inscrites dans deux documents RIE. Dans le domaine «autonomie» (visibilité et optimisation de la réglementation des suppléances à tous les niveaux), les points importants en matière de suppléances ont été pris en compte. L'engagement («commitment») adopté par le Conseil synodal a été classé parmi les documents RIE. En 2016, le fonds de soutien pour les projets traitant de la question de genre a permis de soutenir financièrement le «Synode des femmes 2016» à Aarau et les projets «Stand up! Parlement interreligieux des femmes 2016», «Sottasopra» et «Zwüschehalt». Plusieurs demandes ont dû être déclinées car elles ne remplissaient pas les conditions requises.

- Jörg Haberstock, *présidence*
- Doris Marchesoni, *administration*
- Claudia Hubacher
- Matthias Zeindler

Groupe de contact Soleure

L'échange d'informations à la base d'une collaboration ciblée

Le groupe de contact a pour but de soutenir la collaboration entre le Conseil synodal et le Synode d'arrondissement de Soleure (art. 150^a Règlement ecclésiastique). Il constitue une plate-forme de politique ecclésiale bien établie qui permet entre autres

de procéder à l'examen approfondi des demandes soleuroises. En 2016, le groupe de contact a notamment étudié les conséquences de la reconnaissance du ministère de catéchète dans les conditions spécifiques de Soleure. Il s'est également penché sur la façon dont les services généraux de l'Eglise peuvent apporter un soutien dans l'élaboration des descriptifs de postes pastoraux. Il a par ailleurs accompagné la mise en œuvre de la procédure d'élection simplifiée pour le Synode. L'échange d'informations, par exemple sur la révision de la péréquation financière soleuroise ou sur l'évolution des rapports «Eglise-Etat» dans le canton de Berne, s'est à nouveau révélé très précieux. Comme ces dernières années, le groupe de contact a également examiné les projets de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, les conséquences pour la région soleuroise des objets traités par le Synode, ainsi que la situation actuelle de certaines paroisses du Synode d'arrondissement. Les relations amicales se reflètent aussi dans la collaboration très diversifiée entretenue entre les services généraux de l'Eglise et les services soleurois compétents.

- Pia Grossholz-Fahrni, *présidence*
- Christian Tappenbeck, *administration*
- Andreas Zeller

Délégation Jura-CER

Lancement réussi du journal romand «Réformés»

En 2016, la délégation Jura-CER s'est notamment penchée sur des questions touchant à la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER), et plus particulièrement sur l'activité de l'Eglise dans le domaine des médias en Suisse romande. La Sàrl «CER Médias réformés», associée à la CER, a lancé l'édition du journal romand «Réformés». Sa conception repose sur les travaux de la fondation

«Visage protestant». Les éditions de la revue abordent des thèmes de Suisse romande, et comprennent chacune une partie régionale. C'est pourquoi les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure apportent aussi un soutien rédactionnel au journal «Réformés». Le projet de la Radio Télévision Suisse (RTS) de mettre fin à la collaboration avec les Eglises et de supprimer diverses émissions religieuses à partir de 2017 a suscité une large incompréhension. Une pétition lancée pour s'y opposer a réuni plus de 25 000 signatures. La RTS a finalement cédé et conclu une nouvelle convention avec l'Eglise. Comme d'importantes économies y sont prévues, il faut s'attendre à une nette diminution du nombre de retransmissions de cultes. C'est pourquoi la CER a développé une stratégie faisant appel aux nouvelles technologies (p. ex. utilisation de capsule vidéo) pour renforcer la présence médiatique des réformés sur Internet. La CER n'a pas seulement jeté d'importants jalons pour le travail des Eglises dans le domaine des médias et de la formation, elle s'est aussi penchée sur d'autres enjeux communs. Elle a notamment examiné la révision en cours de la constitution de la FEPS afin de permettre à ses Eglises membres de coordonner leur position. Au niveau des personnes, Xavier Paillard (VD) et Monique Johner (FR) ont été confirmés dans leurs fonctions respectives de président et vice-présidente du «Conseil exécutif». Le conseiller synodal Lucien Boder, responsable des finances de la CER, a renoncé à se représenter au grand regret de tous. Il a été remplacé par Christian Miaz (NE).

- Lucien Boder, *présidence*
- Christian Tappenbeck, *administration*
- Pia Grossholz-Fahrni
- Andreas Zeller
- Philippe Paroz, *CSJ*

Tu ne mentiras point

Au moment de rédiger ces lignes, deux citations bibliques me viennent à l'esprit. La première est tirée du Livre des Psaumes (116,11): «Désemparé, je disais: 'Tous les hommes sont des menteurs.'» L'autre provient de l'Épître à Tite (1,12). Il écrit alors sur les Crétois: «L'un d'entre eux, leur propre prophète, a dit: 'Crétois, perpétuels menteurs, bêtes méchantes, panses fainéantes.'»



 Daniel Inäbnit
chancelier de l'Eglise

«Pourquoi ces réflexions sur le mensonge dans cet éditorial? Certainement pas pour résoudre le problème.»

Cette phrase est attribuée au philosophe grec Epiménide, qui aurait rédigé ces mots dans son poème «Cretica», quelques centaines d'années avant le début de l'ère chrétienne. Il en a résulté ce que l'on désigne par «Paradoxe du menteur». En affirmant «tous les crétois sont menteurs», sa qualité même de crétois démonte le caractère absolu de son affirmation: Si, comme crétois lui-même ment, alors ce qu'il affirme est sans valeur. A l'inverse, supposer qu'il ment en permanence est tout aussi irrecevable. Nous sommes donc face à une contradiction...

Pourquoi ces réflexions sur le mensonge dans cet éditorial? Certainement pas pour résoudre le problème décrit plus haut. Ce qui m'y incite, ce sont les affirmations d'un homme politique d'outre-Atlantique et de son cercle de conseillers. Ces derniers temps, ces milieux ont diffusé des affirmations manifestement fausses et dont le caractère erroné peut être facilement démontré. Dans ce contexte, on peut se poser la question de l'utilité du mensonge et du détournement de la vérité. Les paroles d'une chanson de Fifi Brindacier suggèrent une réponse: «J'arrange les choses à ma guise, c'est plus gai comme ça...»: Certains font comme Fifi et s'inventent un monde qui leur plaît.

Dans la vie réelle aussi, nous sommes toujours tentés de nous réfugier dans l'imaginaire et répondre ainsi à quelques-unes de nos envies. La vie n'en est que plus agréable. Ces (petits) mensonges nous permettent de survivre dans un monde inhospitalier. Jusqu'à un certain point, ils me semblent acceptables. Ils présentent «l'avantage» de ne pas nous obliger à mentir aux autres et de ne pas aller au-delà du mensonge que l'on se fait

à soi-même. En revanche, lorsque des décideuses et des décideurs dans notre société mentent dans des domaines qui ne les touchent pas eux-mêmes, cela me semble grave. Ça l'est d'autant plus en politique, lorsque le mensonge est délibérément utilisé dans un but précis. Les faits ne sont plus utilisés pour fonder des vérités mais comme munition dans la lutte contre celles et ceux qui pensent autrement. Il ne s'agit rien d'autre que de faire passer ses propres intérêts avant ceux de la société. Le mensonge devient une arme pour déstabiliser le système et toute communication raisonnable n'a plus cours. Le mensonge sert aussi à attiser la perte de confiance envers les institutions et la perte de repères de la population qui en résulte est utilisée à des fins de destruction de l'Etat et de ses structures.

Quelle conclusion en tirer? Nous avons tous un intérêt à pouvoir croire les affirmations de notre interlocuteur sans devoir les vérifier l'une après l'autre. Par conséquent, nous devrions toutes et tous être particulièrement attentifs au huitième commandement «tu ne mentiras point» et exiger qu'il soit observé, notamment par les actrices et acteurs du monde politique. Le doigt pointé de Jean Baptiste vers le Christ crucifié, tel qu'il est représenté sur le retable d'Issenheim, est un peu le fond d'écran de notre Eglise réformée symbolique de sa mission: rappeler la crédibilité de Dieu et en témoigner. Une mission qui nous mobilise, jour après jour. ■

Service juridique

 **Christian Tappenbeck**
responsable du service juridique

La refonte des relations entre l'Eglise et l'Etat dans le canton de Berne s'est pleinement déployée dans toute sa dimension juridique durant l'année sous revue. Le service juridique a participé à l'ensemble des projets partiels cantonaux et formulé – avec le soutien d'experts externes comme le juriste Ueli Friederich ou encore de Willy Oppliger et Stephan Hagenow, collaborateurs des services généraux – des propositions concrètes de normes juridiques. Le service a présenté dans un ample rapport soumis au Synode les idées directrices qui sous-tendent le projet de loi. Il a également établi un rapport et des lignes directrices sur le projet de nouvelle constitution de la FEPS lequel repose pour une bonne part sur des propositions de formulation des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.


Durant l'année sous revue, le service juridique a traité deux amples dossiers de recours. Dans un cas, des parents se sont élevés contre la décision du conseil de paroisse de repousser la confirmation de leur enfant. Dans l'autre, la recourante a interpellé le Conseil synodal contre le refus de la Commission diaconale jurassienne de l'admettre à la formation diaconale. Dans le cadre d'une procédure de surveillance, le retrait de l'habilitation à exercer le service de la prédication a dû être prononcé. Une autre procédure formelle a été déclenchée par le biais d'une demande d'une consultation de dossiers.

Face aux très nombreuses demandes reçues de paroisses, de collaboratrices et collaborateurs ou des autorités locales de l'Eglise, le service juridique a élaboré et mis en ligne des QFP «Questions fréquemment posées». Cette synthèse de questions et de réponses peut être consultée sur

le site Internet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (Rubrique «Droit»). Les QFP seront mises à jour et complétées chaque année.

Enfin, durant l'année 2016, le service juridique a coordonné différentes prises de position sur des consultations portant sur des objets cantonaux. Le Conseil synodal s'est ainsi exprimé sur la loi sur l'exécution des peines et mesures, la loi sur la police, la loi sur l'aide sociale, la loi sur Clavaleyres, la loi portant introduction des lois fédérales sur l'asile et sur les étrangers. Par ailleurs, le service a établi d'amples prises de position sur la révision totale de la «Convention des services de diaconie» ainsi que sur la révision des statuts de l'association de la liturgie et du psautier alémanique. ■

Service de la communication et de traduction

 **Hans Martin Schaer**
responsable du service de la communication
Bertrand Baumann
responsable du service de traduction

Assurer la cohérence de la communication est un défi permanent. A une époque où tout doit aller très vite, la distance nécessaire à la vue d'ensemble fait défaut. Cela vaut spécialement lorsque la compétence spécifique, le savoir-faire en matière de communication et les responsabilités ne sont pas centralisés en un seul lieu. Il en résulte des préférences données à des intérêts sectoriels. La présence de Refbejuso sur le web est l'illustration parfaite de ce qui précède. Si on peut relever son ampleur, elle ne contribue guère à donner à l'internaute la vue d'ensemble et elle n'est plus vraiment adaptée à son temps. Les critiques de plus en plus fréquentes ne peuvent plus être ignorées.

Pour tous les contenus qui n'émanent pas du Conseil synodal, la responsabilité incombe aux secteurs. Ces derniers créent de nouveaux sites et en actualisent le contenu. Cette diversité est antagoniste à la cohésion. Pour certains sujets ou public-cibles spécifiques, les secteurs créent des sites spécialisés, par exemple:

- kirchliche-bibliotheken.ch
(médiathèques alémaniques)
 - refmodula.ch
 - cate.ch
 - refbejungso.ch
 - connexion3D.ch
 - berner-eheberatung.ch
(conseils pour couples)
 - spezialseelsorgebern.ch
(aumôneries spécialisées Berne)
 - visitedeglise.ch
- Ou encore, d'autres pages plus proches du site de base comme:
- admissioneglise.refbejuso.ch
 - eglise21.refbejuso.ch
 - gottesdienst.refbejuso.ch
(portail alémanique sur les cultes)

— Suite à la page 18 —

Chancellerie de l'Eglise

Chancelier

Daniel Inäbnit
Christian R. Tappenbeck (suppléant)

Service de la chancellerie

Ursula Furter
Käthy Buntschu, Barbara Trachsel

Service de la communication

Hans Martin Schaer (responsable)
Bertrand Baumann (responsable communication francophone)
Adrian Hauser (rédacteur ENSEMBLE)
Nicolas Meyer (rédacteur ENSEMBLE)
Doria Bigler, Karin Freiburghaus,
Silvia Fueter, Heidi Hänni

Service juridique

Christian R. Tappenbeck (responsable),
Roger Juillerat, Anja Schöpfer (à partir du
1^{er} septembre 2016), Ursula Sutter-Schärer
Nicole Schrepfer

Service de traduction

Bertrand Baumann (responsable)
Doria Bigler (coordination)

Tant le graphisme que l'actualisation répondent à des logiques spécifiques. Selon le concept de communication actuellement en vigueur, le service de la communication a une fonction de soutien et de conseil et n'a pas de compétence de décision. Tant à un niveau structurel qu'au niveau de sa dotation en personnel, il ne dispose pas des forces nécessaires pour contribuer à faire émerger le souci de l'ensemble.

Refbejuso est à la veille de changements majeurs. Il serait souhaitable que dans le sillage de la mise en œuvre de la Vision Eglise 21 et de la nouvelle loi sur les Eglises nationales, la présence sur le web de même que les compétences et responsabilités soient réexaminées et adaptées aux besoins futurs. Dans la conception actuelle de son rôle à la fois de soutien

et de conseil et avec les effectifs qui sont les siens actuellement, cet objectif ne peut aucunement être atteint.

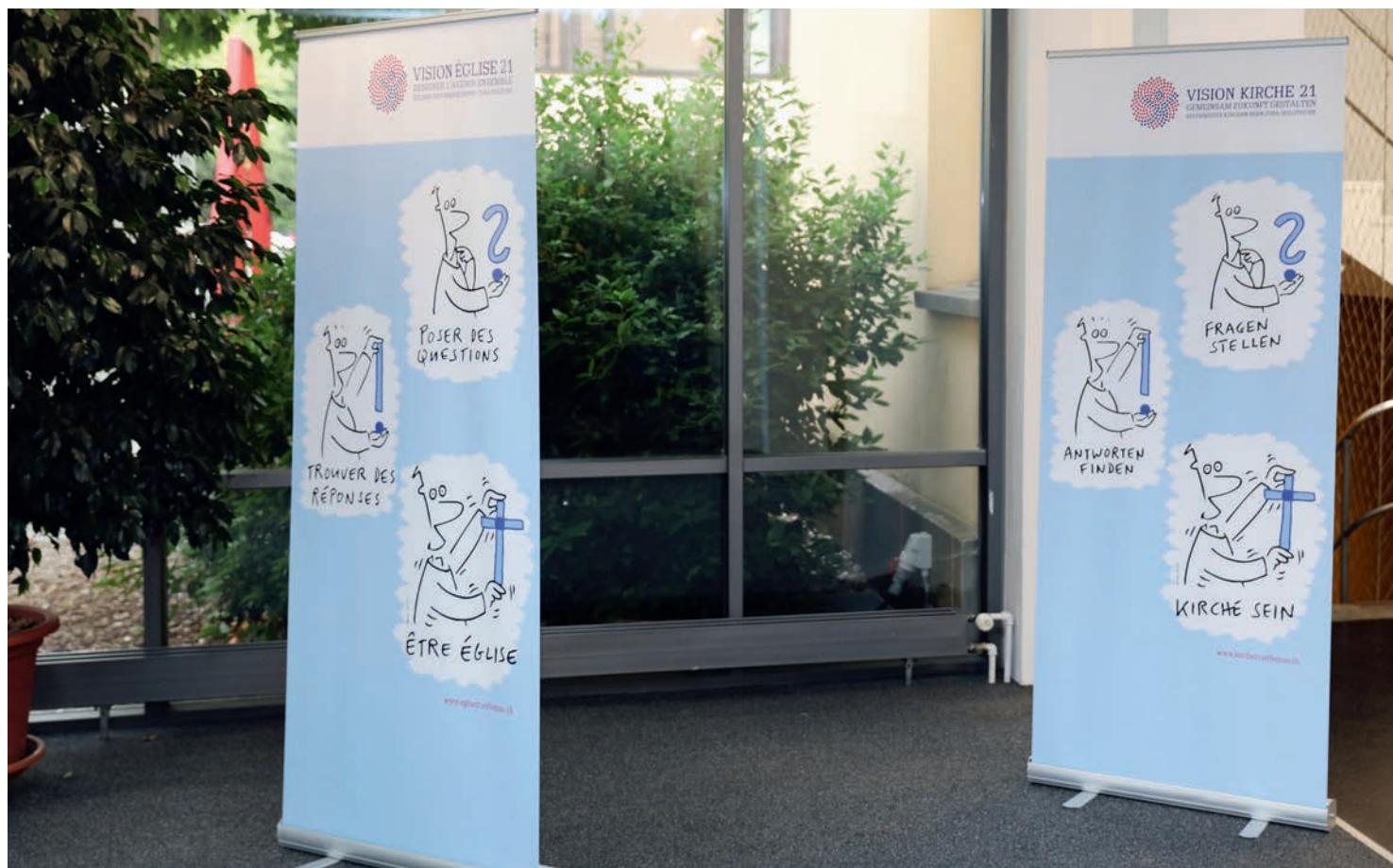
L'évolution d'ENSEMBLE, un sujet de satisfaction

On ne peut que se réjouir de l'épanouissement du magazine de l'Eglise ENSEMBLE. Si le projet a généré beaucoup de scepticisme au sein du Synode et si, à ses débuts, il a suscité incompréhension voire une certaine rébellion dans de nombreuses paroisses «trop de papier et gaspillage d'argent», la publication rallie désormais les suffrages de son lectorat grâce à son contenu intéressant et à sa mise en pages soignée. Le nombre des adresses destinataires est en légère augmentation. Lors de sa session d'été 2017, le Synode dressera un bilan et statuera sur l'avenir du magazine.

Les limites de capacité du service de traduction ont été atteintes

La réalisation concomitante de différents grands projets comme la loi sur les Eglises nationales et sa mise en œuvre, Vision Eglise 21 ou encore le Jubilé de la Réforme ont suscité des mandats de traduction tout aussi complexes que volumineux. Ils sont venus s'ajouter aux dossiers, publications et contenus web habituels. Des épisodes d'assèchement temporaire des ressources externes disponibles, un recours accru à ces mêmes externes (avec les coûts que cela engendre et tout l'investissement nécessaire pour assurer l'assurance qualité qui en découle) en sont les conséquences. Les réflexions visant à augmenter les capacités en matière de traduction ont été depuis longtemps engagées. ■

Parallèlement aux activités habituelles, une perspective enrichissante: le processus d'élaboration de la Vision Eglise 21.



Le système des postes fixes et à durée déterminée touche à ses limites

La rénovation totale des logements du Pavillonweg 5/7 s'est achevée par un «atterrissage en douceur»: tant les délais que le plan financier ont été respectés.

Rénovations soignées des propriétés du Pavillonweg

Pourquoi l'Eglise s'est-elle lancée dans une rénovation de bâtiments au Pavillonweg 5/7? L'histoire commence il y a plus de 20 ans, lorsqu'elle est devenue propriétaire de ce patrimoine à la faveur d'un legs. Ces deux maisons sont inscrites à l'inventaire des villas urbaines dignes de protection. Jusqu'en 2014, elles ont été mises en location comme logements à caractère social ou pour des colocations sans que des améliorations notables ne soient apportées aux bâtiments. Face à l'incontournable rénovation du chauffage, le moment était venu de procéder à une évaluation de la nécessité d'une rénovation complète des bâtiments. Le projet prévoyait la création d'un appartement de trois pièces indépendant ainsi que d'une unité d'habitation ouverte dans le bâtiment situé au n° 5 particulièrement adaptée à une colocation d'étudiants. Au n° 7, l'aménagement de trois appartements indépendants de trois pièces chacun a été prévu. Dans la cave, des espaces étaient réservés au chauffage et à des locaux à usages multiples pour l'ensemble des locataires.

A l'hiver 2014, le Synode a pris connaissance du projet et a approuvé le crédit d'engagement. Il s'est également prononcé en faveur d'une mise en location des appartements selon des critères sociaux. Les conditions-cadre de la mise en œuvre de cette intention ont été fixées dans l'Ordonnance sur les propriétés immobilières OPIM. Les travaux ont pu commencer début octobre 2015. A la fin août 2016, toutes les unités d'habitation ont pu être achevées dans les délais et les premières et premiers locataires ont pu emménager.

Fonds de soutien et de développement (anciennement fonds de secours)

Depuis des décennies, l'Union synodale compte dans son patrimoine un fonds de secours. Sa fonction et la manière dont il était alimenté était formulé d'une manière très ouverte dans deux actes législatifs. A l'avenir, il s'agit d'utiliser le fonds d'une manière plus marquée pour des tâches collectives. Par ailleurs, il doit permettre de prendre en compte les processus de changements actuels et à venir dans notre Eglise. Sur la base de ces constats, il a été décidé de le réorienter en un fonds de soutien et de développement. Le Synode a approuvé le règlement avec une entrée en vigueur au 1.1.2017. L'ordonnance adoptée par le Conseil synodal donne des détails sur la marche à suivre pour les demandes, le calcul des contributions allouées, les obligations de remboursement et la délégation des compétences de décision.

Finances et personnel

Une certaine prévisibilité de la conjoncture économique a permis l'élaboration d'un plan financier et d'un budget stable. Le secteur du personnel n'a pas dû affronter des situations de pénurie insurmontables. Les décisions ont pu être prises en conformité avec les directives en matière d'emplois fixes et de postes liés à des projets. Le système montre néanmoins ses limites. Les premiers travaux déployés avant la fin de l'année, portant sur l'administration du personnel en lien avec la reprise des rapports de travail du corps pastoral vont rapidement dire quel impact la nouvelle administration du personnel aura sur les services généraux et sur la gestion des postes pastoraux à partir de 2020.



 **Jörg Haberstock**
chef du département Services centraux

Après 15 années d'activité, le 30 septembre dernier, Willy Oppliger, chef du secteur des Services centraux, a fait valoir ses droits à une retraite méritée. Nous voudrions lui adresser ici nos vifs remerciements pour une activité aussi longue que fructueuse au service de notre Eglise. Pour le remplacer, les services généraux ont pu s'assurer la collaboration de Roger Wyss qui a repris les rênes du secteur.

Nos remerciements s'adressent à toute l'équipe des services centraux dont la motivation toujours réaffirmée a permis avec bravoure d'accomplir les diverses tâches et de relever de nouveaux défis. ■

Rien de plus permanent que le changement

Un nouveau responsable de service, des bâtiments réhabilités au Pavillonweg 5/7, l'introduction du système de gestion environnementale «Coq Vert», le casse-tête de la réforme de l'imposition des entreprises pour les paroisses et l'Eglise nationale, le passage à un nouveau système de rémunération et à un nouveau système comptable, le démarrage du projet de mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales... L'année écoulée a été riche, presque rien n'est terminé, il y a des projets qui n'en sont encore qu'au stade embryonnaire et des décisions qui ne sont que théoriques. Pour l'heure, une chose est sûre: rien n'est plus permanent que le changement. Les années à venir promettent d'être aussi passionnantes qu'intenses.

 Roger Wyss
responsable des Services centraux

Après de longues années à la tête des services centraux, Willy Oppliger est parti en léguant à son successeur une équipe motivée et un modèle organisationnel exemplaire: les descriptifs de tâches et de processus ont facilité le passage de relais, tout comme l'accompagnement personnel du successeur. Cet héritage est porteur d'espérances pour un avenir collectivement maîtrisé.

Service Infrastructure

Propriétés: deux «vieilles bicoques» Les travaux de transformation et d'assainissement des propriétés du Pavillonweg 5 et 7, qui avaient commencé en octobre 2015, ont pu être quasiment terminés en 2016. Malgré quelques finitions à achever en 2017, le crédit d'engagement pourra selon toute probabilité être porté à la connaissance du Synode à l'été 2017. Pendant les travaux, il y a eu deux imprévus sans conséquences: un sgraffite retrouvé sous l'avant-toit (motif «gratté» dans un enduit de finition, cf. image), datant de 1880, a dû être préservé sur demande du Service des monuments historiques; des parties amiantées du bâti ont dû être démontées et

décontaminées. Ces deux incidents n'ont occasionné aucun retard. Le plan de construction, lui, a pris du retard suite à la faillite d'un des fournisseurs, n'occasionnant néanmoins aucun préjudice financier. Les compétences disponibles à l'interne permettent de ne recourir à aucun tiers en ce qui concerne l'accomplissement des diverses tâches liées à l'administration immobilière. Les conditions de location des appartements sont fixées dans l'Ordonnance sur les propriétés immobilières (RLE 63.350). Le texte, approuvé par le Conseil synodal, est entré en vigueur au 1^{er} août 2016 et garantit la conformité des règles locatives aux directives du Synode. Grâce à la saine gestion des ressources financières mises à disposition, à une planification prudente et à un chantier mené sans encombre et sans accident, nos deux vieilles bicoques se sont littéralement métamorphosées, à la plus grande satisfaction de toutes les parties.

Gestion environnementale «Coq Vert»

Le Synode d'hiver a voté l'extension de l'actuel «Fonds Bilan énergétique» à un «Fonds de financement Conseils en matière de gestion énergétique et environnementale» et a décidé d'alimenter ce dernier à hauteur de CHF 60000.- sur les quatre prochaines années. Le système d'écogestion

ecclésiale «Coq Vert», géré par œco, aide les paroisses à mesurer leur impact environnemental et à le réduire. Le Conseil synodal voulant faire preuve d'exemplarité vis-à-vis des paroisses, a lancé le processus de certification pour la Maison de l'Eglise. La mise en œuvre a été confiée à une «équipe environnement» supervisée par le responsable du service Infrastructure. L'objectif est d'obtenir le label «Coq Vert» dans un délai de 18 mois.



Service des Finances et du personnel

Ressources humaines des services généraux

Quatorze postes ont dû être repourvus suite aux démissions et aux départs à la retraite, c'est-à-dire deux de moins que l'année dernière. Le taux de fluctuation net (rotation) s'est légèrement amélioré, passant de 8,2% en 2015 à 6,8% cette année, alors que les départs à la retraite ont un peu augmenté. Le taux de féminisation des emplois a légèrement progressé, passant de 61,6% en 2015 à 62,6% en 2016. Les effectifs des services généraux s'élèvent à 107 (99)

personnes, ce qui correspond à 70 (66) équivalents temps plein. Le taux d'absences pour maladie a légèrement augmenté, passant de 5 à 6,2 jours par équivalent temps plein. Depuis deux ans, le nombre de postes fixes et de postes de projet est presque à son maximum. Les prévisions budgétaires pour l'année prochaine montrent qu'en 2017 toutes les réserves auront été épuisées, alors même que des projets extrêmement lourds devront être menés à bien. Certains postes des services centraux ont déjà été en situation de surcharge chronique

tout au long de l'année sous revue, notamment du fait du processus de mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les Eglises nationales. Cette situation risque de perdurer, faute de marge de manœuvre réglementaire et financière nécessaire pour décharger durablement ces postes.

— Suite à la page 22 —



Rénovation placée sous le signe de l'amour du détail: la sculpture ornementale avant (photo de gauche) et après la rénovation (photo de droite). Sur la photo en haut à droite, les sgraffites sous l'avant-toit.



Services centraux

Responsable du secteur

Willy Oppliger (jusqu'au 30 septembre 2016, responsable jusqu'au 31 juillet 2016)
Roger Wyss (à partir du 1^{er} juillet 2016, responsable à partir du 1^{er} août 2016)

Service Finances/personnel

Willy Oppliger (jusqu'au 30 septembre 2016, responsable jusqu'au 31 juillet 2016)
Roger Wyss (à partir du 1^{er} juillet 2016, responsable à partir du 1^{er} août 2016)
Margot Baumann (à partir du 1^{er} juin 2016),
Nicole Bonnemain, Doris Marchesoni,
Beatrice Miserez (jusqu'au 31 mai 2016),
Frieda (Miggi) Nydegger, Therese Waeber,
Naomi Abreu Castillo (apprentie de commerce),
Nicole Brand (apprentie de commerce, jusqu'au 31 juillet 2016),
Alena Bucher (apprentie de commerce, à partir du 1^{er} août 2016),
Krizia Sellitti (apprentie de commerce)

Service Infrastructure

Marcel Maier (responsable)
Margot Baumann (jusqu'au 31 mai 2016),
Barbara Bays, Renate Erny, Silvia Fueter,
Sonja Häfliger, Sabine Schüpbach (à partir du 16 mai 2016),
Simon Tschabold,
René Wicki, Elvira Wüthrich

Il faudra attendre au plus tard la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les Eglises nationales pour que les tâches apparues du fait de la gestion conjointe du personnel ecclésiastique et du personnel des services généraux puissent être soit revalorisées, entraînant une hausse des points de poste, soit radiées des cahiers de charge (renoncement).

Effets de la stratégie fiscale du canton

En 2016, les effets de la réforme de l'imposition des entreprises III ont fait l'objet de projections qui resteront probablement encore partiellement floues en 2017. Les effets de la stratégie fiscale du canton de Berne sont nettement plus faciles à évaluer. Le Grand Conseil a déjà délibéré sur

le sujet lors de la session d'automne 2016 et il votera à l'automne 2017. Les communes devraient théoriquement enregistrer la première baisse des rentrées fiscales des personnes morales en 2019 et l'Eglise nationale, deux ans plus tard (étant donné le système de contribution). Les répercussions tant pour les paroisses que pour l'Eglise nationale sont discutées au sein du service et dans le cadre du projet partiel finance lié au processus de mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales.

Les services centraux sont représentés dans trois des six projets partiels liés au processus de mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales: gestion du personnel, finances, Conseil synodal et services généraux. Les tâches inhérentes à ces

projets partiels devront être menées à bien d'ici à trois ans, sans aucun pourcentage de poste supplémentaire. La mission est captivante, mais le défi est de taille.

Nouveau système de rémunération

En 2016, le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé de passer d'un système de rémunération linéaire à un système dégressif en 2017, de sorte que les salaires des collaboratrices et collaborateurs les plus jeunes augmentent plus vite que ceux des collaboratrices et collaborateurs plus âgés. Ce changement corrige un désavantage par rapport à l'économie privée. Le système de rémunération des Eglises réformées Berne-Jura-

— Suite à la page 24 —

Statistiques

	Population Réformée	Baptêmes				Confirmations			
	2014	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
Oberland	138 112	945	920	940	961	1337	1263	1225	1217
Mittelland *	211 742	1492	1158	1155	1152	2192	1662	1585	1551
Emmental *	68 517	265	524	501	492	374	667	666	702
Haute-Argovie	49 340	388	340	350	316	493	519	494	445
Seeland	79 068	438	416	438	411	758	677	641	646
Jura-bernois	25 443	103	137	140	101	177	191	180	180
Canton de Berne	572 222	3631	3495	3524	3433	5331	4979	4791	4741
Canton du Jura	7181	25	37	36	21	34	33	27	30
Paroisses soleuroises	35 787	253	199	248	225	402	364	354	339
Territoire de l'Union synodale Bern-Jura-Soleure	615 190	3909	3731	3808	3679	5767	5376	5172	5110

* à partir de 2014, nouvelles délimitations territoriales entre Mittelland et Emmental, induites par la réforme des arrondissements.

	Population Réformée	Bénédictions de mariage				Services funèbres			
	2014	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
Oberland	138 112	398	391	372	370	1547	1530	1549	1524
Mittelland *	211 742	342	298	271	283	2911	2269	2239	2169
Emmental *	68 517	91	130	155	127	372	693	725	694
Haute-Argovie	49 340	75	101	95	71	613	592	566	580
Seeland	79 068	146	160	125	118	915	806	880	785
Jura-bernois	25 443	47	47	53	38	372	408	444	422
Canton de Berne	572 222	1099	1127	1071	1007	6730	6298	6403	6174
Canton du Jura	7181	11	10	3	10	71	83	80	89
Paroisses soleuroises	35 787	56	51	56	59	448	426	438	324
Territoire de l'Union synodale Bern-Jura-Soleure	615 190	1166	1188	1130	1076	7249	6807	6921	6587

* à partir de 2014, nouvelles délimitations territoriales entre Mittelland et Emmental, induites par la réforme des arrondissements.

Mariages	Mariages 2016	Mariages purement réformés	Mariages interconfessionnels
Canton de Berne	1007	614	393
Canton du Jura	10	7	3
Paroisses soleuroises	59	29	30
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	1076	650	426

Entrées et sorties de l'Eglise	Entrées				Sorties			
	Femmes	Hommes	Total	2015	Femmes	Hommes	Total	2015
Par classes d'âge								
de 20 ans	49	60	109	99	119	138	257	230
20 - 29 ans	13	5	18	28	648	685	1333	1303
30 - 39 ans	44	23	67	70	549	620	1169	1135
40 - 49 ans	37	29	66	51	427	380	807	784
50 - 59 ans	26	21	47	37	416	348	764	715
60 - 69 ans	17	12	29	41	327	332	659	517
a partir de 70 ans	29	18	47	34	127	130	257	245
sans indication d'âge	2	1	3	3	34	38	72	32
Total	217	169	386	363	2647	2671	5318	4961

Statistiques ecclésiales: éclairage

Les évolutions démographiques et sociétales préoccupent les responsables de l'Eglise à de nombreux niveaux. Les sorties d'Eglise liées au phénomène des fluctuations migratoires entraînent un rétrécissement de la base financière de l'Eglise.

Une telle évolution se reflète aussi dans la diminution des actes ecclésiastiques. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont pris des mesures pour garder le contact avec les membres distancés et simplifier les admissions ou réadmissions au sein de l'Eglise (cf. la partie «Paroisses et formation» aux pages 44 à 47 de ce rapport).

Par rapport aux chiffres de l'année 2016, avec 5 318 personnes qui ont quitté l'Eglise, le nombre des démissions a augmenté de 7,2%. Constat toutefois intéressant et réjouissant, avec 386 personnes entrantes, le nombre des admissions est aussi en augmentation de 6,3% par rapport à l'année précédente. ■

Soleure est adossé au droit du personnel du canton de Berne. Le Conseil synodal a pris le parti de s'aligner sur la décision du Conseil exécutif cantonal et de passer au nouveau système en 2017. Le service des finances et du personnel a été chargé de la planification détaillée du projet. Les collaboratrices et collaborateurs seront informés dès que les conséquences sur les employés auront été évaluées et qu'un calendrier de mise en œuvre aura été établi. D'après les premières prévisions, ce changement ne sera pas sans conséquence du point de vue économique.

Introduction du MCH2 début 2019

Suivant les recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP), le Conseil synodal a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, la comptabilité des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure suivrait le modèle comptable harmonisé (MCH2). L'introduction du MCH2 aura donc lieu, pour les paroisses du canton de Berne, en même temps. Cette coïncidence n'est pas fortuite, mais elle vise à garantir que le futur établissement des rapports adressés au canton, qui n'est pas encore défini en détail, s'effectue sur la base du MCH2. Les travaux préliminaires doivent être terminés d'ici fin 2017 afin que le processus budgétaire interne puisse commencer dans les temps et que le budget 2019 puisse être approuvé par le Synode d'hiver 2018 en conformité avec le système MCH2. Il devra être mis en place avec les ressources humaines existantes. Le MCH2 est également dans le viseur des paroisses. En fonction de leur niveau d'organisation et de leurs moyens financiers, l'introduction de ce nouveau modèle au 1^{er} janvier 2019 les met face à un défi de taille. La gestion de ce processus incombe à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne. Les services centraux de l'Eglise, sous la direction du secteur Paroisses et formation, sont chargés d'apporter aux paroisses tous les conseils nécessaires. Sur l'initiative de l'Association des paroisses du canton de Berne, les services centraux ont organisé une campagne itinérante de sensibilisation: les autorités paroissiales des six

lieux où ils se sont arrêtés ont fait très bon accueil aux présentations de la démarche.

Pas d'exemption de collecte générale

Les collectes générales, qui avaient atteint en 2015 d'excellents résultats, notamment grâce à un legs, ont été moins bien dotées dans certains cas. Le service des Finances et du personnel est chargé de veiller à l'exécution des collectes générales, ordonnées par le Conseil synodal sur la base de la Constitution de l'Eglise et du Règlement ecclésiastique - droit qu'il n'exerce qu'à neuf reprises par an. Il est certes toléré, au nom du respect du pluralisme des opinions cultivé par notre Eglise, que certaines paroisses n'honorent pas de manière absolument systématique toutes les collectes ordonnées par le Conseil synodal, mais le Règlement de l'Eglise n'ouvre pour autant aucune possibilité à une dispense pour des raisons de

contenu. Les paroisses qui déposeraient des demandes allant dans ce sens seraient donc systématiquement éconduites, tout comme celles qui souhaiteraient modifier la destination de la collecte. Seule l'impossibilité organisationnelle de procéder à la collecte peut constituer un motif d'exemption valable.

Péréquation financière

Le nombre des ayants droit n'a pas changé en 2016. En revanche, le nombre de contributions qui ont été revues à la baisse est en augmentation par rapport à 2015, toujours au motif d'excellents bilans comptables. Les contributions ont subi une nouvelle baisse. En matière de péréquation indirecte, les montants versés au titre de dépenses de construction ont encore baissé. Cependant, les promesses de subvention dans le domaine du bâtiment ont recommencé à augmenter, ce qui pourrait annoncer un renversement de la tendance. ■



Renforcer la diaconie, au sein de Refbejusso et dans toute la Suisse

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont impliquées d'une manière décisive dans la mise sur pied de la Conférence «Diaconie Suisse». En 2011, elles ont lancé une motion visant à rapprocher les différentes institutions diaconales et ont travaillé parallèlement à l'élaboration du concept du portail en ligne diakonie.ch. L'année 2016 a été marquée par de nombreux préparatifs et décisions de telle sorte que «Diaconie Suisse» a été officiellement lancée le 1^{er} janvier 2017 tandis que les groupes de travail devraient commencer leurs activités le 1^{er} juillet 2017.

Au niveau national, les débats relatifs à la diaconie ont besoin d'UN lieu et non pas de plusieurs pour pouvoir se dérouler et s'exprimer. L'assemblée des délégués (AD) de la FEPS en a clairement vu le besoin et s'est donc fixé comme objectif de mettre sur pied une «Maison de la Diaconie». A la fin 2011, elle a adopté une motion demandant le rapprochement des institutions diaconales et a chargé le conseil de la FEPS d'analyser et de mettre en œuvre différentes mesures d'élaborations conceptuelles et de mises en œuvre. Ledit conseil a chargé un groupe de pilotage de la planification et des préparatifs des travaux. A la fin 2014, l'AD a approuvé le «plan de construction». Une fois le

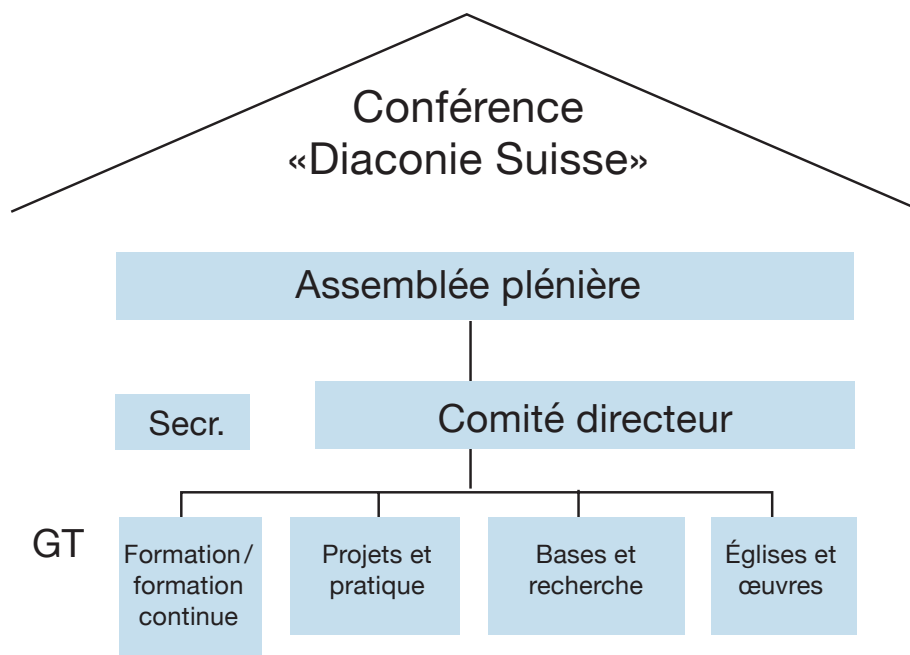
cadre juridique fixé, le financement réglé et les premiers mandats distribués, la maison a pu commencer à prendre tournure.

La maison Diaconie est conçue comme «Conférence Diaconie Suisse de la FEPS». Elle trouve ainsi sa place dans la structure bien rodée des conférences et profite ainsi des synergies existantes au sein de notre fédération. Sous son toit, elle réunit la conférence Diaconie de la FEPS, la conférence de la Diaconie de Suisse alémanique DDK ainsi que le projet diakonie.ch de la conférence des Eglises de Suisse alémanique. Grâce à l'assemblée plénière, les conseillères et conseillers d'Eglise bénéficient

— Suite à la page 26 —



 **Claudia Hubacher**
cheffe du département Diaconie



d'une sorte de «conférence ecclésiale des directeurs du social». Les diacres et collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux peuvent apporter leurs thèmes au sein de quatre groupes de travail: échanger, apprendre et profiter les uns les autres sont autant d'axes encouragés.

Quelques explications en bref: le groupe de travail (GT) «Formation initiale et formation continue» se consacre au développement de la formation et élabore des recommandations pour la formation continue. Le GT «Projet et pratique» met sur pied des sessions d'échange consacrées aux évolutions dans les paroisses et aux meilleures pratiques diaconales. Le GT «Références et recherche»

identifie les évolutions sociales et sociétales et les défis qui en résultent. Il établit les liens avec la recherche consacrée aux sciences diaconales. Au sein du groupe de travail «Eglise et œuvres», les représentants des deux institutions se rencontrent pour un échange. Des thèmes d'intérêt commun y sont abordés et la collaboration entre la diaconie paroissiale et la diaconie institutionnelle encouragée. L'ensemble des instances susmentionnées peuvent rendre rapport sur le portail spécialisé diakonie.ch. Par le biais de la participation de la cheffe de département Diaconie au sein du groupe de pilotage, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont participé d'une manière essentielle à la mise sur pied de la Maison «Diaconie

Suisse». Dans une phase antérieure, le responsable du secteur Diaconie avait participé aux travaux préliminaires du portail en ligne diakonie.ch, la plateforme d'information et de réseau. Cette nouvelle structure placée sous l'égide de la FEPS revêt un caractère pilote et vise à renforcer la diaconie en rassemblant les forces et en contribuant à lui donner plus de visibilité. Les stratégies et rencontres proposées au niveau suisse ont un impact sur la diaconie dans les régions de notre ressort territorial. En participant à ce grand projet, nous lui imprimons notre marque dans le sens d'un bénéfice réciproque: la diaconie est le reflet de la communauté vivante: elle est créative, inventive et fait des émules. ■

Travail volontaire lors de la rénovation d'une ferme: les seniors du Club «Sagmäu» de Biberist apportent tout leur savoir-faire d'artisans.



Diaconie: visionnaire et pragmatique

Alors qu'il est devenu si facile de se mettre en réseau dans le virtuel, nous nous éloignons de plus en plus les uns des autres dans le réel. Les téléphones portables règnent en maîtres absolus et les relations par écran interposé prennent le pas sur les contacts en direct. Dans un café ou pendant une séance, l'interaction avec les personnes présentes est souvent reléguée au second plan. C'est le JE qui est au centre. Pas le NOUS, ni le TU. Ces nouveaux comportements contribuent à l'individualisation galopante et à la désolidarisation. La culture selfie qui s'est répandue comme une traînée de poudre sur la toile est le parfait reflet des tendances actuelles.

 **Stephan Schranz**
responsable du secteur Diaconie

Une Eglise qui pressent les tendances adapte sa politique d'action. La mode du selfie reflète-t-elle vraiment une désolidarisation croissante, comme se plaît à le dire l'Eglise? Ce qui se joue aux niveaux national et cantonal en termes de politique sociale pourrait bien étayer cette thèse. L'Eglise diaconale de demain n'échappera pas aux conséquences des choix politiques d'aujourd'hui et elle devra faire face à des défis de taille. Les attaques portées contre l'Etat social soumis aux pressions budgétaires – la Loi sur l'aide sociale en est un parfait exemple dans le canton de Berne – s'accompagnent d'un mouvement croissant de désolidarisation vis-à-vis de la couche la plus pauvre de la société. L'actualité récente offre la parfaite illustration de ce phénomène: alors que les coûts de l'assurance maladie augmentent massivement, les réductions de primes d'assurance, elles, stagnent ou baissent. Le fossé entre riches et pauvres se creuse de plus en plus, ce dont témoignent les salaires, mais aussi les dépenses. Quand le politique fait des économies sur le dos des plus pauvres, il compte tacitement sur les organismes de la société civile, tels que l'Eglise et son réservoir de bénévoles, pour colmater les brèches. L'Eglise est-elle prête à jouer ce rôle, au-delà du matraquage sur les abus à l'aide sociale et à l'AI, sur les étrangers

et sur toute personne considérée comme hors-norme?

La Conférence «Diaconie Suisse» lui permet en tout cas de s'opposer massivement aux tendances anti-solidaires manifestes sur le plan national. Sur le plan cantonal, notre Eglise agit par le biais du secteur Diaconie qui promeut des modèles relationnels où le TU et le NOUS sont au premier plan, sans pour autant faire perdre sa place au JE. Une posture qui découle directement du commandement d'amour: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même».

Consultation conjugale, partenariale et familiale

Une relation de couple solide et durable ne se construit pas sans effort. Avec leur lot de relations connexes – enfants, pères, mères, grands-parents –, les formes de partenariat modernes sont devenues encore plus exigeantes. Les structures familiales se sont complexifiées. Les neuf offices régionaux de consultation, répartis sur tout le territoire ecclésial (Walkringen, Bas Emmental, Thoune, Haut Simmental-Saanen, Langnau, Langenthal, Interlaken, Bienne, Berne) tiennent compte de cette réalité. Le secteur Diaconie assure la coordination des offices et veille au maintien de la qualité des consultations. Par ailleurs, il met sur pied des formations continues, offre des supervisions et gère les réunions de coordination. Il a également pour mission de

développer et de mettre en œuvre des standards et de participer aux procédures d'embauche des conseillers et conseillères conjugaux. En outre, il assume les consultations juridiques, qui se déroulent à la Maison de l'Eglise, déchargeant ainsi les offices régionaux des questions touchant au droit. L'offre de consultation juridique, qui traite essentiellement les cas de droit de la famille, est complémentaire

— Suite à la page 28 —

Diaconie

Responsables du secteur

Stephan Schranz

Secrétariat

Danièle Eggenschwiler (responsable)
Vera Baumgartner, Isabelle Strauss

Service Bases, services, réseaux

Miriam Deuble (responsable)
Helena Durtschi Sager,
Matthias Hunziker, Alena Ramseyer,
Barbara Rissi (à partir du 1^{er} août 2016)

Service Coordination, consultation, aumônerie

Stephan Schranz (responsable)
Susanne Bieler-Arnold, Doris De Giorgi,
Andreas Fankhauser, Pascal Mösli,
Ursula Sutter-Schärer,
Anja Schöpfer (à partir du
1^{er} septembre 2016)

de celle des offices régionaux. Le secteur Diaconie assiste enfin les offices régionaux en matière de subventions cantonales, ces dernières étant régies par une convention de prestations et subordonnées au dépôt d'un compte rendu à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale. Le bilan 2016 des offices de consultation est sans appel: quelque 8 500 entretiens de couples, de familles et individuels ont été conduits par les 19 conseillères et conseillers conjugaux. Les entretiens amènent souvent les deux partenaires à considérer avec davantage de bienveillance leurs erreurs et celles de l'autre partie. Ils engendrent un surcroît de solidarité au sein du couple, profitant de ce fait aussi aux enfants.

Trois projets ciblés sur des populations à risque

Durant l'année sous revue, le secteur Diaconie s'est concentré sur trois projets à visée sociale. Le premier cible les jeunes ayant des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi, le deuxième, les chômeurs de longue durée, le troisième, les mères seules. Ces trois groupes de population sont fondamentalement dépendants de la solidarité sociale.

Avec le projet de mentorat Job Caddie Berne, l'Eglise, par le biais du secteur, entre en solidarité avec les jeunes en rupture d'emploi ou proches d'une rupture, et avec celles et ceux qui entament une réorientation professionnelle, en leur offrant un accompagnement par des mentors chevronnés.

Avec le projet «Focus», le secteur a permis à des paroisses d'intervenir auprès des chômeuses et des chômeurs de longue durée. En faisant de la photo et en échangeant leurs expériences et impressions autour de leurs réalisations, ces personnes marginalisées arrivent à sortir de l'isolement et tissent des liens avec les équipes paroissiales. Des témoignages poignants ont été recueillis auprès des participantes et des participants à l'occasion du vernissage.

Le troisième projet verra le jour très prochainement. Il a été monté en collaboration avec une paroisse dans le but d'apporter un soutien aux mères seules.

Culture selfie: fais le bien et affiche-toi!

L'Eglise adopte-t-elle une attitude trop désintéressée et met-elle ses prestations sous le boisseau? Le secteur Diaconie essaye de tirer parti de toutes les occasions possibles pour rendre l'engagement socio-diaconal de l'Eglise visible. Le petit ouvrage «Nächstselieb für i Hosesack», destiné à un public large, rapporte des exemples de pratique diaconale aussi éloquentes qu'inspirants. Des exemplaires sont déposés dans les trains ou les salles d'attente de cabinets médicaux à l'attention des membres distanciés de l'Eglise. En 2016, le secteur a également créé un prix pour récompenser les meilleurs travaux de diplôme traitant de diaconie, en lien avec les alumni de la BFH (SOZBern). Pour l'instant, il est impossible de savoir si les prises de position du Conseil Synodal, tant sur l'inscription de la prévention des violences domestiques dans la loi sur la police que sur l'aumônerie des établissements pénitentiaires dans la loi sur l'exécution judiciaire, auront des retombées. La prise de position sur la loi sur l'aide sociale n'a pas vraiment eu d'écho auprès de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton alors qu'elle avait été massivement soutenue par la communauté ecclésiale. La nouvelle loi sur l'aide sociale risque de faire retomber sur l'Eglise le coût d'une bonne partie des économies prévues pour les engagements diaconaux. Ces va-et-vient entre Eglise et Etat dans le domaine du social ne sont pas nouveaux. Un exemple allant dans l'autre sens avait d'ailleurs fait date, celui de la prévention des addictions, domaine de santé publique où l'Eglise avait véritablement pris les devants. Le secteur Diaconie est attaché à ce que l'Eglise occupe le terrain de l'actualité sociopolitique. En affichant ses préoccupations diaconales, l'Eglise devient un partenaire institutionnel reconnu dans le traitement des problématiques sociales.

Plusieurs institutions sociales, notamment la Main Tendue, la Croix-Bleue, la Fachstelle Gewalt Bern, sont reconnaissantes du soutien financier que nous pouvons leur apporter, voire de notre collaboration. Ensemble, nous

concrétisons des offres diaconales qui rayonnent dans tout le canton.

La communauté des sourds et malentendants connaît elle aussi un rayonnement extra-ecclésial. Elle est en lien avec les associations qui promeuvent la cause de ces personnes. Nos offres ont remporté un franc succès en 2016, notamment la semaine en Grèce. De tels voyages, difficiles à organiser individuellement, deviennent possibles grâce à la masse critique.

Reconnaissance de ministère socio-diaconal

Durant l'année sous revue, nous avons célébré deux fêtes de reconnaissance du ministère diaconal: nous comptons ainsi treize nouvelles collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux reconnus dans leur ministère. Actuellement, la moitié des personnes engagées dans la diaconie sont reconnues dans leur ministère. Cette proportion augmente.

Les diacres constituent une importante interface entre les bénévoles, les membres des conseils et d'autres groupes engagés au sein de la paroisse, et assurent ainsi la réalisation de la mission diaconale de l'Eglise. Leur présence contribue à l'édification de communautés solidaires selon la définition qu'en donne le chapitre III du Règlement ecclésiastique. Le secteur Diaconie garantit des prestations diaconales de haute qualité. L'édition mise à jour du guide pratique consacré à l'octroi de coups de pouce financiers («Finanzielle Einzelfallhilfe – Ein Praxishandbuch», en allemand) est utilisée tant par les diacres que par les pasteurs. La brochure de gestion RH («Zahnrad und Schmiermittel», en allemand) a également été revue et corrigée: il s'agit d'un outil clés en main très apprécié par les diacres et les responsables RH. Enfin, le secteur a entamé tout un processus de standardisation des critères qualité afin d'en

simplifier l'application: une série de fiches explicatives sont désormais disponibles (délégation pastorale en vue de célébrer le culte, saisie du temps de travail, etc.).

Le secteur est en permanence confronté à de nouvelles questions sur le ministère socio-diaconal. Il s'attache à promouvoir la relève diaconale et engage des moyens financiers et matériels dans ce but. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure occupent ainsi une place active dans le paysage de la formation professionnelle sociale.

Soins palliatifs en milieu hospitalier, en maison de retraite et à domicile

L'association Aide et soins à domicile et d'autres institutions de santé actives dans le domaine des soins palliatifs accueillent l'Eglise à bras ouverts. En effet, les offres d'accompagnement spirituel et de spiritual care sont

recherchées dans ce milieu. Les régions hospitalières tiennent compte de l'aide du secteur Diaconie lors de l'organisation et de l'extension des aumôneries de leurs hôpitaux. L'accompagnement spirituel de fin de vie et l'aumônerie auprès des malades sont des activités qui peuvent indubitablement prendre de l'ampleur. Savoir que l'Eglise est partie prenante dans une démarche de soin palliatif peut être une source de soulagement pour les proches et la famille. L'Eglise témoigne de ses compétences dans l'accompagnement vers la mort et lors du décès. Elle se positionne ainsi comme une alternative de plein droit aux multiples offres commerciales des prestataires de cérémonies d'adieu laïques. L'Eglise montre d'elle l'image d'une institution fiable, solidaire et proche, qui accompagne et soutient dans les situations difficiles, et qui décharge concrètement celles et ceux qui en ont besoin. ■

Lancement réussi pour le projet de mentorat Job Caddie à Berne, qui vise à aider les jeunes en difficultés à faire leurs premiers pas dans le monde de l'apprentissage et du travail.

JOBcaddie
Unterstützung während oder nach der Lehre

Kostenloses Mentoring für Jugendliche und junge Erwachsene mit Schwierigkeiten in der Lehre und beim Berufseinstieg

Découvrir et vivre la plénitude biblique

Ça ne pouvait pas tomber mieux: un événement biblique pour le Jubilé de la Réforme. Sous le titre «BIBLE: Espaces – Temps – Mondes», la Bible a été au cœur de l'impressionnante série de manifestations organisée en début d'automne.



 **Iwan Schulthess**
chef du département Catéchèse

«Les récits bibliques
figurent parmi les plus beaux
récits de l'humanité.»

Un regard catéchétique sur la Bible avait attiré de nombreuses personnes à la Maison de l'Eglise. Pas moins de onze sessions couvraient un large éventail d'approches: une exposition avec des Bibles pour enfants, un voyage découverte pour les jeunes, des itinéraires bibliques du soir avec l'actrice Dorothee Reize ou un chemin sur la genèse de la Bible pour les jeunes. Dans l'esprit du titre donné

à cette série d'événements, ce sont autant «d'espaces, de temps et de mondes» qui ont pu être parcourus. Les personnages bibliques connaissent la joie et la souffrance, l'espoir et les déceptions, une confiance sans limites et le doute qui taraude. Ils s'interrogent sur le pourquoi de l'injustice, de la souffrance et de la mort et de leurs propres limites. Les histoires bibliques figurent parmi les plus beaux récits de l'humanité. Elles parlent de Dieu et apportent des réponses aux grandes questions sur l'origine du monde, le sens de la vie, les forces et les faiblesses de l'être humain.

Placée sous la direction de Katharina Wagner, ce projet d'événement biblique a permis aux participantes et participants de se familiariser avec des aspects de la plénitude biblique et de la vivre, de se rendre compte aussi que la vie de tous les jours vécue comme existence avec Dieu et la Bible pouvait prendre une couleur particulière. Promouvoir cette perception revêt une signification particulière. En formulant le «Sola Scriptura» comme l'un de ses principes, la Réforme a voulu affirmer comment la foi chrétienne se nourrit d'un «accès individuel à la Bible». Néanmoins, les milieux chrétiens notamment font le constat d'une érosion du savoir biblique fondamental et donc aussi d'une diminution de la motivation et de l'inspiration de vie qui en résultent. La transmission du savoir biblique n'est plus automatique et les jeunes adolescentes et adolescents d'aujourd'hui sont plus inspirés par Astérix et Obélix que par David et Goliath. Ils sont très à l'aise sur les réseaux sociaux et l'Internet, mais ne

comprennent pas très bien comment l'amour du prochain se traduit dans leur vie quotidienne. Ce déficit est largement attribué à l'abandon dans la catéchèse du principe de l'écrit et du retour au texte, au profit d'une approche thématique. Et, il est vrai que dans la pédagogie religieuse d'aujourd'hui se posent des questions difficiles relatives à la compréhension du message biblique et à son utilisation. Mais cette question critique va bien au-delà et s'adresse à toute l'Eglise: se réfère-t-elle encore aux Ecritures. Notre société multiperspectiviste et multireligieuse recherche une autorité de l'écriture qui lui parle. Le fait que l'événement biblique que nous avons évoqué ci-avant ne se soit pas attardé sur les déficits en matière de compréhension et de savoir, mais ait plutôt mis l'accent sur le vaste éventail de matériel de qualité qui familiarise enfants, jeunes et adultes avec la Bible est particulièrement à saluer. Et c'est ce qui en fait toute sa valeur. Même si, au premier abord, les récits bibliques rapportent des histoires de ce monde, leurs auteurs ont reconnu en elles l'action divine et tout le potentiel révélateur de la présence de Dieu dans la vie humaine. C'est ainsi que naissent «les espaces, les temps et les mondes». ■

RefModula fête ses trois ans

En 2016, la catéchèse a vécu au rythme des saisons et des rendez-vous habituels (chronos). Mais au fil des jours ont surgi des instants à part (kairos) qui méritent une mention spéciale.

 **Pia Moser**
responsable du secteur Catéchèse

Chronos ou quand le temps se déploie

L'effectif 2016 de la formation initiale et continue ecclésio-théologique et catéchétique RefModula s'est élevé à 45 personnes. Parmi les participantes et participants, issus de quatre catégories professionnelles et de deux cantons, 24 se destinent à exercer en tant que catéchètes. La formation dure trois ans et est évaluée à 2030 heures comprenant les stages et les temps de préparation et d'étude individuels. L'année de formation est rythmée par quelques rendez-vous fixes: l'évaluation des aptitudes à la catéchèse en janvier, la rencontre des enseignantes et des enseignants en mai, la fête de clôture en juin et la journée de rentrée début septembre.

Accent sur la Bible, la pédagogie ou la matière: réactions lors de la première remise de diplômes RefModula.

Dans l'arrondissement du Jura, une nouvelle session de formation à la catéchèse sur trois ans a démarré en 2016. Le groupe des catéchètes professionnels du Jura entend donner davantage de visibilité à la catéchèse et élabore différents projets allant dans ce sens.

La formation continue et l'accompagnement constituent l'une des activités quotidiennes de la catéchèse. 2016 a été placée sous le signe du théâtre thématique, de la rencontre œcuménique annuelle des catéchètes à Morat sur le thème de la Réforme et d'un travail de sélection des meilleurs supports de préparation à la confirmation. La formation MiKiFa pour collaboratrices et collaborateurs du pôle Enfance et familles a fêté sa deuxième rentrée avec onze inscriptions. La catéchèse spécialisée s'est penchée en particulier sur la question des

troubles du spectre autistique et sur le cycle de Joseph. A l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, un support œcuménique d'aide à la célébration avec les personnes en situation de handicap a été publié en allemand («Gottesdienste für und mit Menschen mit Behinderung»). Le cours de base de cinq jours sur la pédagogie multisensorielle, destiné au pôle Enfance et familles,

— Suite à la page 32 —

Catéchèse

Responsable du secteur

Pia Moser

Gestion questions spécialisées / administration

Stefan Zwygart

Service de la formation catéchétique

Pia Moser (responsable)
Berne: Marianna Jakob, Ruedi Scheiwiller, Patrick von Siebenthal, Rahel Voirol-Sturzenegger (à partir du 1^{er} mars 2016)
Arrondissement du Jura: Alain Wimmer, Anne-Dominique Grosvernier

Service formation continue et conseil catéchèse

Martin Bauer (responsable, jusqu'au 29 février 2016)
Patrick von Siebenthal (responsable, à partir du 1^{er} mars 2016)
Helene Geissbühler, Katharina Wagner

Bibliothèques catéchétiques

Bibliothèque catéchétique Berne:
Irene Beyeler (responsable)
Barbara Bays (jusqu'au 15 mai 2016), Anne Berlincourt, Sabine Schüpbach (à partir du 16 mai 2016), Stefan Zwygart

Bibliothèque catéchétique Thoune:
Irene Beyeler, Ursula Kaufmann (à partir du 1^{er} mars 2016)

Berne PH: Matthias Kuhl

Crédoc Tramelan:
Marina Schneeberger



a remporté un franc succès. Enfin, plusieurs paroisses ont sollicité des entretiens-conseil sur la question des célébrations pour la petite enfance. Le nombre d'entretiens-conseil est en nette augmentation. Le type de demande est varié: Comment concevoir un cours de catéchisme qui valorise à la fois l'aspect relationnel et les compétences des catéchètes? Quels sont les ingrédients nécessaires pour passer d'un modèle de culte régional jeunesse conçu POUR à un modèle conçu PAR et AVEC? Les cours doivent-ils désormais occuper davantage le terrain des loisirs ou faut-il demander aux responsables de continuer à se battre pour obtenir des créneaux dans les grilles scolaires? L'inventaire des bibliothèques catéchétiques fin 2016 fait état de 13 926 documents, dont 9 927 ont été empruntés en 2016. Supports pédagogiques, albums, DVD, jeux d'animation et mallettes sont parmi les plus demandés.

Kairos ou quand surgit l'événement

D'ailleurs, avec le Jubilé de la Réforme, les bibliothèques catéchétiques ont vécu une année hors du commun. Du matériel et des documents ont été spécialement mis à disposition du public. C'est ainsi que les marionnettes Kumquats de Martin Luther et de sa femme Katharina von Bora ont fait leur apparition dans les rayons. Nous avons surpris une drôle de conversation entre Martin Luther (ML) et notre bibliothécaire (KB)...

ML : J'apprécie les bibliothèques, mais de mon temps les bibliothèques étaient réservées aux livres. Dans la vôtre, il y a de tout, des jeux, des instruments de musique, des figurines bibliques, une tente bédouine... Pouvez-vous me dire où je me trouve exactement?

KB : Mais bien sûr... Dans une bibliothèque un peu particulière, destinée en priorité aux catéchètes. Pour les aider dans leur mission catéchétique, nous mettons à leur disposition le plus de matériel possible: ainsi, ils peuvent choisir comment ils veulent approfondir un sujet, et je vous assure qu'ils apprécient ce service!

ML : Je vois... Mais tout de même, ce lieu est étrange: il y a 500 ans, les bi-

bliothèques n'étaient fréquentées que par les érudits et les savants. Ici, je croise des âges très différents, je me suis même fait attraper par des petites mains d'enfants visiblement enchantés de leur trouvaille... Expliquez-moi qui sont toutes les personnes qui défilent ici?

KB : Ce sont surtout les collaboratrices et les collaborateurs de l'Eglise. Vous avez sûrement croisé des animatrices et animateurs enfance et jeunesse qui devaient préparer une célébration ou un camp. Vous avez aussi sûrement vu des diacres qui viennent chercher des ouvrages spécialisés et du matériel. Les personnes qui interagissent avec différents groupes d'âges et d'intérêt, ainsi que les spécialistes de l'œcuménisme et de la mission viennent aussi à la bibliothèque.

ML : Et combien de titres possédez-vous?

KB : Entre Thoune et Berne, près de 14 000, mais ce nombre est en constante augmentation. La collection évolue sans cesse: nous supprimons des titres et nous en proposons de nouveaux. En 2016, nous avons enregistré près de 10 000 emprunts.

ML : Et vos valises à roulettes? Dans ma perception, une question valises à roulettes n'a rien à faire dans une bibliothèque...

KB : Ah, nos valises! Précisément, elles sont de plus en plus souvent en voyage. En 2016, nous avons créé la

valise du pèlerin pour les élèves du secondaire I et II; nous avons également une nouvelle valise sur le cycle de Joseph, avec beaucoup de visuels, d'idées pour les camps et même une unité d'enseignement pour la catéchèse spécialisée. Et nous avons mis à jour la valise Bible.

ML : Décidément, que d'idées...!

KB : Disons que nous essayons de rendre les lieux accueillants et paisibles. Nous voulons faire en sorte que les personnes qui viennent consulter nos rayons se sentent à l'aise, aient envie de s'attarder sur les livres et le matériel. Grâce à notre nouvelle vitrine, qui donne dans l'entrée, nous pouvons aussi présenter des références liées à l'actualité et des nouveautés.

ML : Vaste programme! Merci de m'avoir éclairé. Je risque bien de faire encore de drôles de découvertes par ici...

Notez bien que notre ami Luther n'a pas beaucoup de temps pour arpenter la bibliothèque: lui et sa femme sont presque toujours empruntés et en voyage quelque part sur le territoire ecclésial...

Arrondissement du Jura: Mise en place d'un dispositif de gestion de crise ou d'incident grave

Les exigences sécuritaires devenant de plus en plus importantes, il s'agit de donner les moyens de pouvoir



continuer à offrir aux catéchumènes la chance de vivre des camps. Et en cas de crise ou d'incident grave, il s'agit de donner aux acteurs de la catéchèse les moyens d'y réagir.

C'est pour répondre à ces deux exigences qu'un dispositif de gestion de crise et d'incident grave a été finalisé en 2016. Il est constitué de trois axes:

- Une formation de base et des formations continues pour responsables de camp: elles fournissent les outils pour organiser un camp, prévenir les risques possibles et au besoin gérer une crise sur le lieu du camp.
- Une formation de base et des formations continues pour responsables de cellule de crise en paroisse: elles permettent la création de cellules qui soutiennent les personnes en camp et qui font le lien avec les parents et le conseil de paroisse.
- La création d'une instance d'écoute pour toutes les questions en lien avec les abus et la maltraitance: cette instance formée de trois spécialistes est à disposition des professionnel·les de la catéchèse pour réfléchir avec eux et trouver des solutions en cas d'abus ou de maltraitance découvert dans le cadre du catéchisme.

Le Notre Père est désormais traduit en langue des signes. Le visuel («Unser Vater Vater unser», en allemand) a été créé à l'occasion de la journée de la catéchèse spécialisée qui s'est déroulée en mars 2016 sur le thème «Comprendre et être compris».

MiKiFa, la nouvelle formation pour collaboratrices et collaborateurs de la catéchèse, a innové avec un module sur la catéchèse préscolaire (Fiire/ KiK). Ce module remplace les anciens cours de l'Eglise de la petite enfance, démontrant l'étroite collaboration entre KiK et les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

La première remise de diplômes RefModula (formation de base et continue ecclésio-théologique et catéchétique) a eu lieu en juin 2016. Le président de la commission RefModula, Iwan Schulthess (conseiller synodal), et les responsables de formation se sont adressés aux catéchètes et diacres fraîchement diplômés. L'image du co-baye est souvent revenue dans leurs allocutions, empreintes d'humour et de profondeur. La cérémonie a été ponctuée de morceaux de musique klezmer interprétés à l'accordéon par Monika Hegglin.

L'atelier proposé en décembre 2016 sur l'avenir de la pédagogie des religions dans les Eglises réformées

Berne-Jura-Soleure (en allemand) a été très rassembleur et a permis d'ouvrir un débat en petits groupes sur les scénarios pédagogiques types. La question du contenu de l'enseignement religieux a été au cœur de la journée. Les exposés se sont attachés à présenter des postures fondamentales, à proposer une réflexion sur le paradoxe de la transmission de la foi et à expliciter le rapport entre baptême et confirmation. Deux mots – résonance et pertinence – sont revenus à plusieurs reprises, invitant à poursuivre la réflexion. Ensuite, l'ensemble des participantes et des participants (catéchètes, membres du corps pastoral, diacres...) ont élaboré sept parcours de vie types de jeunes qui suivent le catéchisme: qu'apprend, que vit, que fête, que réalise un enfant, un adolescent ou un (jeune) adulte quand et où? Le travail ultérieur sur la vision de la pratique catéchétique dans les Eglises Berne-Jura-Soleure prendra appui sur ces scénarios ainsi que sur les différents exposés. Le descriptif de poste pour les catéchètes peut désormais être consulté et rempli en ligne (en allemand uniquement). Certains responsables au sein des paroisses ont été confrontés à une question récurrente: comment remplir le descriptif de poste en ligne pour qu'il soit représentatif des tâches accomplies?

Finissons par un grand moment de l'année catéchétique: l'exposition BIBLE Espaces-Temps-Mondes en septembre. Le secteur s'est particulièrement réjoui de l'enthousiasme des enfants. Ils étaient vraiment «à fond», entraînant l'équipe dans leur joie, leur vivacité, leur curiosité et leur plaisir évident à passer de poste en poste et de découverte en étonnement à l'intérieur de la Maison de l'Eglise et aussi à l'extérieur. Parmi les attractions, la tente à histoires et la vraie presse de l'atelier d'imprimerie ont été plébiscitées. ■



Quelle pédagogie religieuse demain?
Intenses discussions dans le cadre d'un atelier d'avenir.

BIBLE Espaces-Temps-Mondes

Trente-cinq groupes de catéchumènes protestants et catholiques ont fait le parcours BIBLE Espaces-Temps-Mondes, proposé du 1^{er} au 22 septembre à la Maison de l'Eglise dans le contexte du festival œcuménique sur la Bible. Le programme comprenait diverses manifestations et expositions tous âges pour entrer dans l'univers biblique.

Le plus fou...

Les diaconesses viennent d'arriver. Nous les accueillons comme tous les autres groupes dans la tente bédouine, avec du thé et des fruits secs. L'une des sœurs semble particulièrement intriguée. Elle scrute chaque détail, fait glisser ses doigts sur le tissu de la tente. On dirait que rien ne lui échappe. Et puis tout d'un coup, elle s'exclame: «Mais votre tente est vraiment incroyable! Encore plus belle que Notre Dame de Paris!»

Katharina Wagner, responsable du pôle Enfance et familles, coordinatrice du projet BIBLE



Le plus touchant...

Sans hésiter, je dirais les enfants avec leur enthousiasme communicatif. J'ai été frappée par leur curiosité lorsqu'ils regardaient les Bibles, par leur motivation à participer, par leur écoute sous la tente, par leur joie à repartir avec leur psaume imprimé... Et par leur enthousiasme à monter en courant l'Altenberg pour arriver le plus vite possible au prochain poste...

Helene Geissbühler, responsable de la Catéchèse spécialisée, coresponsable parcours BIBLE



Le plus dur...

Moi aussi, j'ai vécu des moments extraordinaires pendant le festival BIBLE. Par contre, ce qui a été plus dur, c'est d'avoir dû assurer l'ouverture en continu de la bibliothèque pendant trois semaines...

Irene Beyeler, bibliothécaire, coresponsable parcours BIBLE

BIBLE Espaces-Temps-Mondes a été organisé par le secteur Catéchèse, avec la participation d'autres secteurs et le partenariat du service catholique de catéchèse, de la fondation Diaconis et de l'institut de formations des maîtres IVP-NMS (HEP Berne). ■

A l'écoute des pasteures et pasteurs

Organisées par le secteur Théologie pour le Conseil synodal, les 6 conférences pastorales ont revêtu en 2016 une importance toute particulière qui s'est aussi marquée par une nombreuse fréquentation.

Le contexte et le thème y étaient pour quelque chose, mais à mon sens elles resteront un modèle du genre par l'intensité des débats et la qualité de l'écoute mutuelle, par leur genèse et leurs conséquences.

En ces temps d'évolution des relations Etat - Eglises, des appréhensions, des inquiétudes se sont exprimées parfois avec passion et le Conseil synodal a voulu être à leur écoute. Ainsi pour nourrir le dialogue le Conseil s'est pris le temps d'une réflexion ecclésiologique et Matthias Zeindler a rédigé «L'Eglise bernoise en phase de transformation - Réflexion ecclésiologique» que chacune, chacun avait reçu à l'avance.

Durant les conférences, le Conseil synodal, avec chaque fois une forte délégation, s'est prêté au jeu des questions - réponses en toute franchise. Il nous a ainsi parfois fallu répondre que nous n'avions pas encore de réponse. Dans un second temps, les participantes et participants aux conférences ont travaillé dans des ateliers autour de 4 groupes de questions brûlantes. Puis un rapport sur les conférences a été rédigé et publié sur notre site. Le matériel ainsi récolté est utilisé pour le travail des 6 groupes qui réunissent partenaires sociaux, conseillers synodaux et membres des services généraux de l'Eglise pour organiser la transition impliquée par la révision de la loi sur les Eglises nationales.

A mon sens, cet aller - retour en plusieurs temps, dans le dialogue, entre le corps pastoral et le Conseil synodal est essentiel. Il permet l'apprentissage de l'écoute, la récolte d'idées, de réflexions, la construction d'une confiance mutuelle dans l'exercice de cette compétence théologique qui est si essentielle.

En un mot c'est faire Eglise ensemble, chacun, chacune dans l'exercice de ses responsabilités.

Et encore...

En tant que chef de département - qui en plus a fait faux bond durant de longs mois pour cause de maladie - je ne suis pas impliqué dans tous les dossiers du secteur Théologie. Il en est cependant de nombreux dont je suis et qui me procurent parfois des soucis, souvent beaucoup de plaisir parce qu'ils sont liés à des rencontres:

- l'école préparatoire de théologie: il n'y a pas que la mise en place d'un nouveau modèle de cours, mais aussi ces participations actives aux différents moments clés de la vie scolaire,
- la rencontre des étudiant-es en théologie avec le Conseil synodal,
- la rencontre des communautés signataires de la déclaration commune de 2013,
- la rencontre avec les représentants des communautés qui vivent un partage de vie et de prière.

Oui, à chaque fois il en va de rencontrer des femmes et des hommes pour faire ensemble un pas sur ce chemin à la suite de celui qui nous a appelés à témoigner autour de nous de la confiance fondamentale qu'il nous inspire. ■



 **Lucien Boder**
chef du département Théologie

«Le dialogue, entre le corps pastoral et le Conseil synodal est essentiel. Il permet l'apprentissage de l'écoute, la récolte d'idées, de réflexions, la construction d'une confiance mutuelle dans l'exercice de cette compétence théologique.»

Une époque de mutation certes... Mais Jésus Christ reste le fondement

Tous le savent et le présent rapport d'activité le reflète en différents endroits: les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure affrontent le gros temps.

 **Matthias Zeindler**
responsable du secteur Théologie

«L'Eglise bernoise en phase de transformation»

Le désenchevêtrement des relations entre l'Eglise et l'Etat ne va certes pas tout bouleverser de fonds en comble, mais le changement en profondeur sera néanmoins palpable. En 2015, le Grand Conseil a adopté les principes de la réforme, qu'il s'agit désormais de mettre en œuvre dans le cadre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales. Tout changement des conditions-cadre dans lesquelles l'Eglise évolue a un impact sur la manière dont elle mène à bien sa mission fondamentale, soit la proclamation de l'Evangile. Les transformations au sein de l'Eglise sont donc d'abord une tâche spirituelle, théologique. Le secteur Théologie s'est par conséquent attaché à élaborer un document de fond intitulé «L'Eglise bernoise en phase de transformation. Réflexions ecclésiologiques», adopté par le Conseil synodal le 24 mars 2016 à l'issue d'un débat approfondi. Le «document de la transformation», comme on l'appelle désormais met en évidence les conditions applicables à l'Eglise et la manière dont cette dernière peut intégrer son action dans les actuels processus de changement.

L'Eglise nationale, fondée en Christ

Dans tout changement quel qu'il soit, il convient de rappeler ce qui ne change pas. Le document sur la transformation est très clair à ce sujet. Précisément en des temps troublés, l'Eglise réformée se souvient qu'elle a son fondement en Jésus Christ et qu'elle n'a donc pas à se soucier de sa survie. Le caractère multitudiniste d'une Eglise bernoise transformée

reste tout aussi incontesté: l'Eglise réformée proclame donc le message biblique «à tous», elle demeure dans sa structure démocratique et, dans son action, veille à la collectivité dans son ensemble. Comme le rappelle le document, cette responsabilité sociale de l'Eglise est la réponse à un Etat qui reconnaît ses responsabilités en matière de politique religieuse. Ce qui valait dans le passé garde toute sa validité, l'Etat reste garant de la liberté et de la paix religieuses.

Rester Eglise à tous les niveaux

Le document vient également rappeler que l'Eglise reste Eglise à plusieurs niveaux: local, régional dans le cadre de coopérations, nationales ou internationales par le biais de l'adhésion

à différentes faïtières. Même dans les temps de changements, le repli sur soi n'est pas une réponse pour les paroisses: leur responsabilité comme entité de l'Eglise universelle les engage à un devoir de solidarité. L'Eglise nationale est consciente que la transformation actuelle confronte les paroisses et en particulier leurs autorités, à leurs limites. C'est la raison pour laquelle elle entend à l'avenir encore les soutenir grâce aux prestations développées par ses services généraux.

Lorsque les temps sont difficiles, la réflexion théologique n'en est que plus essentielle.



Service Développement des ressources humaines pour le corps pastoral

Travail sur les fondements

Le service est profondément concerné par les bouleversements en cours des relations entre l'Eglise et l'Etat. L'Eglise doit assumer de nouvelles tâches et responsabilités. Ces processus doivent être minutieusement analysés, préparés et accompagnés. Durant l'année écoulée, le service s'est particulièrement investi dans le travail théologique de fond autour de questions centrales:

- Un séminaire de deux jours organisé par le service sur la signification de la spiritualité réformée et son implication pour le ministère pastoral;
- La réflexion théologique et ecclésiologique dans le document «L'Eglise bernoise en phase de transformation» (v. ci-avant.);
- Des réflexions sur les nouveaux rôles du pastoralat régional sur la position du ministère pastoral au sein de la maison Eglise.

Ce travail a rencontré un large écho et a suscité d'intenses débats. Conséquence des changements en profondeur des rôles et conceptions de la profession, les acteurs concernés

ressentent un large besoin de clarification. Tant au sein du conseil de la formation continue que dans la commission du programme «Formation continue dans les premières années de ministère» (FCPAM), des impulsions et des thèmes sont donnés.

Accompagnement de conflits

Ce domaine d'activité prend de l'importance. Conjointement avec le Délégué aux affaires ecclésiastiques, le pastoralat régional et les professionnelles et professionnels des services généraux, le service s'efforce d'élaborer des solutions dans l'esprit des procédures suggérées par l'Ordonnance «concernant l'activité de conseil, le soutien et la surveillance». La collaboration fonctionne bien dans un climat de confiance réciproque.

Le service a pu fréquemment apporter un soutien supplémentaire sous forme de supervision et de coaching. Grâce à la collaboration étroite entre le développement des ressources humaines et la formation continue, des solutions à la carte y compris la recherche du financement ont pu être proposées. Dans de nombreux cas, une solution

de séparation à l'amiable entre le conseil de paroisse et la pasteure ou le pasteur concerné a pu être trouvée. Le travail de sensibilisation effectué pendant plusieurs années par le service sur les thèmes de la santé et de la prévention ont porté leurs fruits. De nombreux membres du corps pastoral ainsi que les responsables des ressources humaines dans les paroisses ont été rendus attentifs à ce sujet et sollicitent désormais une aide bien plus tôt qu'auparavant. D'autres Eglises cantonales se sont saisies de ce sujet qui est devenu pour certaines d'entre elles un dossier prioritaire de leur direction de l'Eglise. Elles ont élaboré des guides de prévention pour l'ensemble des catégories professionnelles. La collaboration et l'échange au sein du réseau suisse

Suite à la page 38

Théologie

Responsable du secteur

Matthias Zeindler

Service Théologie

Matthias Zeindler (responsable)
Barbara Bays, Roger Juillerat,
Susanna Meyer, Margrit Sager Gäggeler

Service Développement des ressources humaines pour le corps pastoral

Stephan Hagenow (Leiter)
Andreas Heieck, Christine Ris, Margrit
Sager Gäggeler, Erika Zulauf

Ecole préparatoire de théologie (EPT) Berne

Lorenz Hänni

Service de coordination pour la formation théologique pratique (KOPTA)

Walter Hug (direction générale KOPTA et stage pastoral)
Andreas Köhler-Andereggen (semestre pratique)
Manuela Liechti-Genge (direction des études CAS/MAS pasteur-e formateur-trice)
Susanne Furer (administration)

Commission des stages, de consécration et d'agrégation de l'arrondissement jurassien (COMSTA)

Marc Balz, pasteur régional, Bienne



alémanique de développement des ressources humaines apportent une aide précieuse dans ce domaine.

Evolutions nouvelles, thèmes nouveaux

Les outils à la disposition des ressources humaines du corps pastoral sont en constant développement. La plate-forme bilingue des descriptifs de poste est pleinement utilisée. Ce sont plus de 800 descriptifs de poste qui ont été désormais établis à l'aide de la plate-forme. Le service travaille actuellement à une version 2.0 en collaboration avec les secteurs de la Catéchèse et de la Diaconie qui devrait être opérationnelle au printemps 2017. D'autres Eglises cantonales envisagent de la reprendre en l'adaptant à leurs besoins.

L'accompagnement de membres du corps pastoral sans emploi ainsi que la gestion de la diversité émergent comme des besoins nouveaux auxquels l'Eglise nationale est appelée à répondre. A titre d'exemple, nous ne disposons actuellement d'aucun pourcentage de poste ni de possibilités financières pour venir en aide à des personnes en crise ou empêchées d'exercer leur profession. Le service entend aborder ce thème et faire valoir les attentes formulées ci-avant au sein des projets partiels qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de la loi sur les Eglises nationales.

Formation continue du corps pastoral (pwb)

Les priorités thématiques de la formation continue

«Existe-t-il une spiritualité réformée?»: organisé début 2016, le séminaire qui avait attiré de nombreux intéressés a mis en évidence la signification importante de la spiritualité dans l'Eglise, dans la formation continue en général et dans celle des cinq premières années de ministère (FCAPM) en particulier. D'autres formations sur ce thème ont eu un bon écho. Par ailleurs, les formations continues spécifiques concernant le développement de l'aptitude de la théologie à «enseigner» et à fonder un discours au sein de

l'Eglise et de la société ont été également bien fréquentées tout comme les cours «transfrontières» (d'un point de vue géographique et thématique). Ces derniers en particulier encouragent la mise en réseau et l'échange collégial, éléments d'une grande importance pour le corps pastoral. Les voyages d'études théologiques (Munich, Paris, Hambourg/Lübeck, Ethiopie, l'Allemagne moyenne sur les traces de Luther) ont eu aussi une belle résonance, notamment pour les nouvelles et belles rencontres qu'ils ont suscitées. Les conférences pastorales 2016 ont montré que de telles offres sont pertinentes comme élément de motivation. Quatorze sur les dix-sept propositions du programme de formation de pwb ont ainsi pu être menées à bien en 2016 (les nouveaux cours «take-away» à organiser localement n'ont par contre pas vraiment trouvé preneur, de telle sorte qu'ils devront être remaniés en 2018). Lors du séminaire annuel des responsables de la formation continue des Eglises réformées d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse à Meissen (D), une nouvelle formation continue interpays («D-A-CH II») a été mise sur pied pour 2018.

Les multiples activités de la formation continue

Parmi les autres tâches figurant à l'agenda du service, nous mentionnons la conception de 20 formations continues pour 2018, les conseils en matière de séjours de formation continue et de congés d'études, les évaluations des rapports de congés d'études, la coordination des coachings pour la formation continue des cinq premières années de ministère, la collaboration à la planification des offres pour cette partie de la formation continue en 2018, l'administration des cours et des subventions ainsi que la participation à la consolidation de la collaboration – réglée contractuellement depuis 2015 – de la Formation continue Suisse (dont la responsabilité juridique est assumée par le Concordat des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ainsi que par la Conférence des Eglises réformées de Suisse Romande CER); l'ensemble des Eglises réformées de Suisse, sauf celles de Bâle-Ville et de Thurgovie, sont affiliées à Formation continue Suisse. ■



Service Théologie

Le magazine ENSEMBLE met régulièrement à l'honneur les pratiques culturelles et musicales innovantes, des plus modestes aux plus ambitieuses (rubriques «update Gottesdienst» et «update Kirchenmusik»). Pour tout ce qui a trait à la pratique liturgique, à l'art oratoire et au langage non verbal (présence), à la musique d'Eglise, à l'esthétique religieuse et à la gestion de l'espace ecclésial ainsi qu'aux cultes jeunesse, c'est le service Théologie qui est l'interface de référence. Pendant l'année sous revue, ce dernier a accompagné trois projets d'envergure: une analyse globale d'offre culturelle, le développement d'un concept de culte, l'introduction d'un nouveau culte du soir à Grindelwald impliquant plusieurs acteurs locaux («Frischer Wind im Gottesdienst»). Depuis 2012, les porteurs de projets pilotes dans le domaine des pratiques culturelles et musicales peuvent déposer une demande de subvention. Zäziwil/Grosshöchstetten a bénéficié de ces aides pour son projet de culte cantate visant à fédérer les différentes



tranches d'âge autour de la musique: cette célébration proposée une fois par mois en lieu et place du traditionnel culte du dimanche matin a tôt fait de devenir un élément phare des cultes «normaux». Certaines paroisses ont sollicité des conseils de gestions de l'espace ecclésial et d'esthétique religieuse à la faveur de travaux de rénovation. Une équipe pastorale s'est attelée à l'analyse systématique de son offre culturelle adressée aux 40-65 ans puis a proposé un concept de culte totalement remodelé. Des cultes visant un public cible spécifique – les jeunes, les enfants et les familles – ont également donné lieu à des évaluations. Certaines personnes, en équipe pastorale ou seules, ont souhaité travailler plus particulièrement leur liturgie avec un coach culturel. D'autres ont suivi une petite formation commune animée par une comédienne sur la prise de parole et le langage non verbal dans l'espace ecclésial. Les modules de l'atelier «Feedback-Kultur» (culture du feedback, atelier en allemand) sont recommandés à toutes celles et ceux qui souhaitent entamer un travail sur le culte.

— Suite à la page 40 —



Le baptême et la Sainte Cène, témoignages de la présence de Dieu parmi les humains.

Offrir des conseils à la carte et se déplacer

Les responsables des cultes du secteur Théologie et du Centre de compétence liturgique font tout leur possible pour s'adapter à chaque nouvelle situation concrète et répondre de manière personnalisée aux besoins du lieu. Le processus de redéfinition des fondements du culte et des critères qualité est en cours: la démarche est portée conjointement par le Centre de compétence liturgique et par plus de vingt spécialistes de terrain issus des services généraux ou du corps pastoral, mais aussi de l'université (liturgie), de la radio télévision, du monde de la musique (d'église), du théâtre, de l'ingénierie du son, de l'architecture et du design de l'espace ecclésial. L'objectif est de préserver et de favoriser la diversité culturelle dans le domaine du culte et de la musique d'église. Pour plus d'informations (en allemand): www.gottesdienst.refbejuso.ch.

Nouveau groupe de coordination du travail liturgique en Suisse alémanique

La commission liturgie de la Conférence liturgie et recueils de chants («Liturgie- und Gesangbuchkonferenz») a été dissoute au profit du renforcement de la collaboration entre les Eglises cantonales de Suisse alémanique représentées par les responsables cantonaux du culte (SG, ZH, AG, Refbejuso) et les anciens membres de ladite commission. Le pasteur Hansueli Walt a été élu à la succession d'Andreas Marti au poste de coordinateur (à 30%). Trois séances et une retraite ont été consacrées à l'élaboration d'un nouveau mode de travail collaboratif sur la liturgie. L'innovation majeure concerne l'introduction d'un «atelier liturgie» annuel organisé d'entente avec le Berner Forum Gottesdienst (Forum bernois des cultes) qui a également lieu une fois par an. Les deux événements ont pour but de favoriser l'échange collégial et s'inscrivent en complémentarité des offres du Centre de compétence liturgique (toujours proposées en collaboration avec les Eglises cantonales). Une refonte de l'ancien site web de la commission (www.gottesdienst-ref.ch) est prévue.


Commission de liturgie de la FEPS

Du côté de la FEPS aussi, il faut signaler un changement de personne qui implique une pondération plus forte du travail liturgique: depuis 2016, la commission de liturgie de la FEPS est codirigée par deux présidents d'Eglise, Martin Schmidt (SG) et Didier Halter (VS). Une liturgie bilingue a été rédigée en vue du Jubilé de la Réforme en 2017 («Parce que nous avons un fondement / Weil wir Grund haben»).

«Il a été livré pour nous...»: que faisons-nous de ce don?

La deuxième consultation de la CEPE (Conférence d'Eglises protestantes en Europe) sur la vie culturelle et liturgique s'est déroulée du 9 au 11 novembre 2016 à Vienne. Susanna Meyer (membre du groupe de préparation), Katrin Kusmierz et Hansueli Walt (délégués de la FEPS) ont participé à la rencontre aux côtés d'une quarantaine d'autres personnes. Au programme: des conférences (par les professeurs Wilhelm Gräß et Luzia Sutter-Rehmann), de nombreux ateliers et des tables rondes ont permis d'ouvrir le débat et d'échanger autour des questions suscitées par la Cène. ■

Service de coordination pour la formation théologique pratique (KOPTA)

 **Walter Hug**
responsable KOPTA

Le 2 août 2016, onze étudiantes et étudiants ont débuté leur stage pastoral dans une paroisse. L'allongement à 14 mois du stage s'est traduit - c'est une première - par la conduite parallèle de deux cours de stages durant les mois d'août et de septembre. Le 5 novembre, à la Collégiale de Berne, cinq

La Sainte Cène est-elle appelée à revêtir de nouvelles formes? Pourrait-elle par exemple devenir un banquet anti-gaspi?

pasteures et neuf pasteurs du cours 15/16 ont été consacrés. Le prolongement de deux mois du stage a apporté comme espéré une certaine détente dans le quotidien du stage et a permis aussi une intensification ciblée de la formation pratique.

Pour le prochain stage 17/18, un certain recul du nombre d'étudiantes et d'étudiants se profile. Ce n'est que lorsque les personnes ayant suivi la filière ITHAKA (formation accélérée en théologie pour universitaires) commenceront leur stage, soit en 2018, que le nombre des stagiaires remontera à 30.

Événement réjouissant, le semestre pratique a été mené à bien avec douze étudiantes et étudiants motivés. Dans le cadre de la réforme des études à la Faculté de théologie, le semestre pratique a été retouché. L'idée fondamentale qui consiste à permettre à des étudiantes et étudiants de se confronter, durant leurs études, à la pratique en paroisse et d'établir des liens avec la théorie, est toutefois maintenue. Durant l'année sous revue, la formation de pasteur formatrice et pasteur formateur sanctionnée par un certificat a été conduite dans le cadre habituel. ■



Commission des stages / Formation pastorale

 **Marc Balz**
*président de la Commission
des stages*

Les cinq membres de la COMSTA se sont réunis à cinq reprises en 2016. Suite à l'échec à deux examens à la faculté de théologie de Berne, une desservante en paroisse a dû cesser son travail dans notre Eglise et se réorienter. Par ailleurs, deux stagiaires ont vu leur stage validé et ont trouvé un emploi dans une paroisse de notre arrondissement, et une demande de stage venant d'une candidate d'un autre canton a été acceptée pour 2017-18. La planification pour les futurs stages de 2018 et 2019 est en route. Enfin, les membres de la COMSTA et de la Commission Diaconale Jurassienne ont siégé ensemble pour rencontrer le directeur de l'Office protestant de la formation ainsi que la responsable romande des stages dans le cadre de l'harmonisation de nos procédures internes avec celles de la Commission Romande des Stages. ■

Ecole préparatoire de Théologie de Berne (EPT)

 **Lorenz Hänni**
directeur EPT Berne

Durant l'année sous revue, l'EPT a connu un nouveau départ. Nouveau cadre: avec le passage vers la scolarisation individuelle, l'EPT réalise un mandat que lui a confié le Synode lors de sa session d'été 2015. Il est ainsi possible de suivre un cursus indépendamment des effectifs d'une volée. L'Eglise offre une contribution de 39 000 francs par élève et année. Sur le total des cinq élèves actuellement en formation, cela correspond à la moitié des coûts de formation assumés jusqu'ici. De nouvelles formes didactiques: pour chaque matière, l'enseignant évalue les disciplines à suivre, les tutorats et le suivi à solliciter. Le programme d'étude de chaque étudiante et étudiant se compose pour environ un tiers de cours obligatoires, un tiers de participation à des groupes d'apprentissage et un tiers laissé à


Suite à la page 42



son libre-choix. Pour tous les contenus fixés par les enseignants, les étudiantes et étudiants sont encadrés par un tutorat en la personne d'anciennes étudiantes ou anciens étudiants de l'EPT et d'une étudiante de la Faculté de théologie.

Expériences positives: à la fin du premier semestre déjà, les travaux dans les groupes d'études s'avèrent être un succès. Une tutrice en témoigne: «En peu de temps, nous avons réussi à insuffler une dynamique d'apprentissage très positive: aucune question n'est stupide, toutes et tous osent prendre la parole durant les cours et en façonnent le contenu. Le tutorat est là pour approfondir une matière exigeante.» ■

Commission jurassienne de liturgie

 **Dominique Giauque-Gagnebin**
présidente de la Commission jurassienne de liturgie

Pour la Commission, 2016 a été une année en demi-teinte:

- le plaisir de vivre la journée d'accueil et d'information organisée au Centre de Sornetan avec quatre ministres, pasteurs et diacre, nouvellement installés dans l'arrondissement et deux pasteurs stagiaires en fin de formation pratique. Unanimement appréciée, cette rencontre permet des

échanges fructueux et constructifs tout en donnant l'occasion de se confronter à la diversité de pratiques dans la célébration du culte et des actes ecclésiastiques;

- le souci de l'accomplissement du travail de révision de la liturgie de baptême de 1993. La Commission manque de forces vives, un appel a été lancé à la pastorale de l'arrondissement pour trouver de nouvelles manières de travailler. Par ailleurs, la Commission continue de préparer le plan annuel d'intercession en Eglise à l'intention des paroisses de l'Arrondissement jurassien. ■

Collège des pasteures régionales et pasteurs régionaux

Un climat globalement positif sur lequel il convient de veiller

 **Alfred Palm**
coordinateur de l'équipe du pastorat régional

Rétrospectivement, trois événements méritent d'être évoqués en 2016: la formation continue menée conjointement avec des représentantes et représentants du secrétariat de l'Association du personnel de l'Etat de Berne (APEB), la journée de supervision sur le thème de la motivation et la retraite sur le Gurten avec Lucien Boder, conseiller synodal, Stephan Hagenow et Matthias Zeindler.

Au début de l'année, les membres du pastorat régional ont découvert leurs

interlocuteurs de l'Association du personnel de l'Etat de Berne (APEB): les professionnels de l'association sont aux côtés des membres du corps pastoral lorsqu'il s'agit d'affronter (à titre préventif) les défis particuliers qui résultent d'atteintes durables à la santé. Le pastorat régional fait volontiers connaître cette adresse en cas de besoin.

Lors de la retraite d'été, l'ensemble des participantes et participants ont été confrontés à l'évolution et à l'élargissement continuel du profil d'activité des membres du pastorat régional ces 20 dernières années. Dans la perspective du transfert de l'Etat à l'Eglise nationale des relations de travail des pasteures et pasteurs, le pastorat ré-

gional va devoir affronter de nouveaux défis: Comment intégrer les acquis de ces dernières années dans le futur système du développement des ressources humaines de l'Eglise afin que le soutien que peuvent apporter les membres du pastorat régional puisse réellement se déployer là où il est nécessaire?

Dans le cadre des journées de supervision, les pasteures régionales et pasteurs régionaux ont réfléchi sur les facteurs qui contribuent à accroître la motivation ou qui, au contraire, ont tendance à la freiner et comment aborder d'une manière appropriée des manifestations destructrices dans son environnement. Nous avons constaté que notre cercle était nourri d'un

climat globalement positif sur lequel l'équipe devait veiller. Nous avons échangé autour des éléments qui font que ce que nous entreprenons est couronné de succès mais aussi sur les défis que nous devons relever et sur le sens que nous voyons dans notre travail. Le changement de génération qui s'annonce et qui concerne aussi notre équipe nous interpelle. Les résultats de nos réflexions peuvent se résumer comme les points d'une charte:

- Nous nous portons estime les uns aux autres tout comme aux personnes qu'il nous est donné de rencontrer.
- Nous sommes largement perçus comme des personnes bienveillantes.
- En dépit de notre ministère particulier, nous nous sentons d'abord pasteure et pasteur.
- Au-delà du rapport strictement professionnel, nous avons entre nous des contacts informels, décontractés, teintés d'humour, voire amicaux et pouvons aussi partager des aspects de notre vie privée.
- Nous nous soutenons avec nos compétences, respectons nos différences et ne laissons pas une concurrence destructrice compromettre notre relation.
- Nous travaillons avec tout le soin requis et nous nous référons à des standards professionnels.
- Nous voyons du sens à notre travail et percevons, au travers des réactions qui nous parviennent, la large acceptation de notre

fonction, l'impact qu'elle peut avoir et qui fait de nous des partenaires écoutés.

- Le Synode nous reconnaît dans notre fonction.
- Nous accomplissons des tâches exigeantes et suscitons la confiance.
- Nous mesurons la confiance que notre environnement place en nous et l'apport qu'il attend de nous pour résoudre un conflit.
- Nous sommes toujours en mesure de mettre en œuvre des processus évolutifs à différents niveaux, que ce soit par le biais des différents entretiens d'évaluation et de développement, dans les entretiens d'accompagnement lors de l'élaboration des profils pastoraux ou dans le cadre des dialogues engagés pour résoudre une situation de conflit.
- Nous profitons de bonnes conditions de travail, sommes valorisés par nos supérieurs Koelbing et Hagenow qui nous témoignent leur confiance.
- Nous n'assumons pas de projets qui chargeraient par trop notre équipe.
- Dans notre travail de tous les jours, les services du Délégué aux affaires ecclésiastiques nous apportent le meilleur soutien possible.
- Nous avons identifié et intégré de nouveaux défis et de nouvelles tâches dans le sens d'un renforcement de notre fonction de soutien.

Nous adressons des remerciements à toutes celles et ceux qui nous témoignent leur bienveillance en particulier nos supérieurs hiérarchiques Hagenow et Koelbing, mais aussi nos collègues et les conseillères et conseillers de paroisse. Toute rencontre nous réjouit et nous prenons à cœur toutes les situations difficiles, tristes parfois, pour lesquelles nous sommes sollicités. ■

«Nous avons constaté que
notre cercle était nourri d'un
climat globalement positif
sur lequel l'équipe devait
veiller.»

Cercles pastoraux régionaux

Berne-Mittelland Sud:

Martin Maire, Berne

Oberland

Arnold Wildi, Toffen

Haut-Emmental / Thoune

Matthias Inniger, Berne

Emmental / Haute-Argovie

Alfred Palm, Herzogenbuchsee

Jura-Bienne:

Marc Balz, Bienne

Marie-Laure Krafft Golay, Prêles

Bienne-Seeland-Schwarzenbourg

Susanna Leuenberger, Berne

Esther Schweizer, Berne

Mittelland Nord

Simon Jenny, Gümligen

Le vaste champ relationnel d'une Eglise multitudiniste

La grande majorité des membres de notre Eglise entretient une relation distancée avec l'Eglise et ne recherchent que rarement le contact avec elle. Il est donc d'autant plus important de les approcher en leur proposant des possibilités de rencontres à la fois variées et immédiates. La rencontre est au cœur de notre mission d'Eglise multitudiniste.



 **Stefan Ramseier**
chef du département Paroisses et formation

«Nous ne pourrions atteindre les personnes avec notre message que si nous parvenons à les atteindre dans ce qui fait leur univers.»


Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure comptent près de 600 000 membres qui sont en lien avec l'Eglise de mille et une manières. Ils la financent ou relaient sa mission. Selon une étude de l'Institut gfs à Berne, 78% des personnes interrogées estiment que les Eglises contribuent à renforcer les valeurs morales dans la société. Et même les personnes dépourvues d'appartenance religieuse

partagent cet avis. Les personnes qui recourent aux prestations de l'Eglise les jugent bonnes ou plutôt bonnes. Néanmoins, les statistiques des démissions d'Eglise restent très élevées. Pour quelle raison? La plupart des sortants ne mentionnent pas de raison particulière. Ils n'ont plus de lien avec l'Eglise et ne sont plus vraiment disposés à faire preuve d'une adhésion solidaire avec cette dernière. Il faut chercher les causes de cette désaffection dans les grandes évolutions de notre société sur lesquelles notre Eglise n'a que peu de prise. L'individualisation marquée et une méfiance générale à l'égard des institutions en sont deux marqueurs. Dans le même temps, nous devons savoir faire preuve d'autocritique et nous demander si nous connaissons suffisamment la manière dont nos membres conçoivent la vie, les modes d'expression sociale et les moyens de communication qu'ils affectionnent et si nous les prenons au sérieux. Nous ne pourrions appréhender les questions et les problèmes qui préoccupent nos contemporains que si nous connaissons leur univers de vie. Par ailleurs, nous ne pourrions atteindre les personnes avec notre message que si nous parvenons à les atteindre dans ce qui fait leur univers. La rencontre est en quelque sorte une prestation du domaine du relationnel qui permet d'impliquer l'Evangile dans la vie concrète de son interlocuteur. Nous ne pouvons remplir notre mission «de prêcher à tous, dans l'Eglise et dans le monde, l'Evangile de Jésus-Christ» que lorsque nous atteignons les personnes dans leur milieu de vie. Le secteur Paroisses et

formation considère comme essentiel le soutien des paroisses dans cet effort de s'adresser aux membres avec un style de communication adapté à son époque. De nombreuses paroisses ont réagi aux changements de notre temps. Elles essaient par de nouvelles prestations de s'adresser aux catégories d'individus les plus divers. Mais elles se heurtent rapidement aux limites de leurs ressources financières et humaines. Car, si une grande partie de la vie ecclésiale a peu changé ces dernières décennies, cela implique qu'une grande partie des ressources reste mobilisée dans des prestations qui ont fait leurs preuves pendant sur le long terme. Par conséquent, les ressources disponibles qui s'investissent dans des idées novatrices restent limitées. Autre réalité, le mode de vie de l'individu moderne caractérisé par la mobilité ne se reconnaît plus dans la paroisse unique. Les lieux de vie et de travail des individus ne coïncident plus, tandis que la parenté et le cercle des amis s'éparpillent sur d'autres communes et territoires paroissiaux. Nos membres sont mobiles dans leurs habitudes d'achats et de loisirs. A ce niveau, nos paroisses touchent à leurs limites (territoriales). Pour être vraiment proche de la vie de l'individu moderne, outre la présence locale et sur Internet, nous avons besoin d'une église régionale, d'une Eglise présente dans certains lieux, à certaines heures, pour certains intérêts. La multiplicité des manières et des contextes redéfinit les conditions de sa proximité. Une pensée qui sorte des sentiers battus et qui aime l'expérimentation est donc requise. ■

Resserrer les liens avec l'Eglise

Le secteur Paroisses et formation a pour tâche de soutenir les paroisses, les arrondissements, les autorités ecclésiales, les collaboratrices et collaborateurs et les bénévoles dans leurs diverses activités. Le secteur est donc à la fois prestataire de services et moteur d'actions. Il se mobilise tout particulièrement pour resserrer les liens entre l'Eglise et ses membres. Plusieurs projets allant dans ce sens ont vu le jour en 2016.

 **Kurt Hofer**
responsable du secteur Paroisses
et formation

L'édition 2016 des deux formations initiales – pour les nouveaux membres des conseils de paroisse et pour les présidentes et présidents entrants – a rencontré le même succès que les années précédentes, tout comme les cours pour bénévoles et membres des équipes de visiteuses et visiteurs. Quant aux sessions de formation continue organisées à l'occasion du dimanche de l'Eglise et de la Journée mondiale de prière, elles ont aussi

connu une belle affluence. Deux projets d'ouverture des temples – «églises accueillantes pour cyclo-randonneurs» et «églises ouvertes» – ont été accueillis de manière particulièrement enthousiaste, à l'instar d'offres destinées aux responsables jeunesse, aînés et multigénérationnel, telles que le groupe d'intervision pour animatrices et animateurs jeunesse et le groupe d'échange d'expériences pour personnes engagées auprès des aînés. Le séminaire spécialisé BEA 2016 a été consacré aux problématiques de communication ecclésiale. Enfin, le secteur s'est penché sur le descriptif des

tâches des sacristaines et sacristains et a défini un profil de rôle. Période de mutations et de restrictions budgétaires obligent, le conseil aux paroisses prend de plus en plus d'importance dans la vie du secteur. Ce dernier est sollicité pour des questions d'ordre général (via le bureau de renseignements) ou pour des problématiques très spécifiques. Des accompagnements sur mesure peuvent être organisés dans les paroisses désireuses d'entamer un processus de gestion de l'avenir. Conscient de l'importance croissante

— Suite à la page 46 —

Soyez toutes et tous les bienvenus! Le nouveau portail destiné aux personnes qui souhaitent (re)devenir membres de l'Eglise.



The screenshot shows a website for the Reformed Churches of Bern, Jura, and Solothurn. The header features the church logo and the text: "Reformierte Kirchen Bern-Jura-Solothurn / Eglises réformées Berne-Jura-Soleure". The main navigation bar includes "Accueil | Contact" and language options "DE" and "FR". A central banner reads: "A la rencontre des autres, en faire partie, vivre en paix, célébrer, s'engager, chercher du sens...". Below this, there are six content tiles: "Bienvenue" (with a church exterior image), "Questions" (with a question mark image), "Devenir membre de l'Eglise" (with a dandelion image), "Ce que les Eglises apportent" (with a church interior image), "Comprendre la foi" (with a stone cross image), and "Arrondissement" (with a landscape image). A sidebar on the left lists menu items: "Bienvenue! Devenez membre de l'Eglise", "Questions", "Devenir membre de l'Eglise réformée", "Ce que les Eglises apportent", "Comprendre la foi", "Arrondissement", and "Service".

de la communication web pour les Eglises, le secteur s'est également consacré en 2016 au développement de deux outils: le premier vise les non-membres souhaitant le (re)devenir ou simplement se renseigner sur un lieu d'Eglise, le second a pour objectif de maintenir un lien avec les membres distanciés.

Un outil web pour rejoindre les personnes intéressées par l'Eglise

Il est important qu'une personne qui envisage de (re)devenir membre de l'Eglise réformée puisse le faire en toute simplicité et se sente bien accueillie. Fort de ce constat, le secteur a décidé de créer un portail web ad hoc (www.admissioneglise.refbejuso.ch). Cet outil a été conçu comme un trait d'union avec les personnes intéressées par l'Eglise et qui pourraient envisager d'en faire partie. Le portail contient des informations sur l'Eglise réformée et apporte des réponses aux questions tant administratives qu'existentielles que peut se poser un éventuel nouveau membre. Il y a de multiples raisons qui peuvent pousser quelqu'un à (re)venir vers l'institution ecclésiale et cet intérêt pour l'Eglise et le message dont elle est porteuse peut se décliner de mille manières. Le nouveau portail fait droit à cette diversité. Ainsi, la rubrique «Comprendre la foi» explore dix thématiques de la tradition chrétienne, incitant celles et ceux qui voudraient faire un pas vers et avec l'Eglise à trouver leur propre voie. En cliquant sur «Ne crains rien, aie confiance!», le message suivant s'affiche:

«Tout enfant naît avec le sentiment que sa vie sur cette terre est désirée. «Et il vit que cela était bien», est l'une des premières paroles que la Bible met dans la bouche de Dieu, lorsque celui-ci contemple le monde avec bienveillance. Même si nous avons l'impression que notre existence ne va pas de soi: Dieu est cette force qui fait le bien.»

Le portail présente évidemment aussi les différentes solutions d'adhésion à l'Eglise, qui permettent de s'engager dans la paroisse locale. Aucune dérogation aux dispositions légales

sur la protection des données n'est envisageable. La démarche peut se faire entièrement en ligne, mais il est également possible de solliciter un entretien personnel, ce que font régulièrement les usagères et usagers du site. La personne qui passe par le portail national (kircheneintritt.ch, en allemand) est directement renvoyée sur le portail cantonal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Pour compléter l'outil web (site et formulaire d'entrée dans l'Eglise à remplir en ligne), deux supports physiques sont mis à disposition des paroisses: une carte de bienvenue et un document d'information à adresser aux nouveaux membres en signe d'accueil. L'assortiment est complété par une carte postale publicitaire visant à faire connaître le portail. Tout ce matériel est disponible pour les paroisses francophones. Les deux versions du portail en ligne – allemand et français – fonctionnent de manière totalement autonome. Sous l'onglet «Arrondissement», les paroisses francophones ont la possibilité d'insérer un lien vers leur page d'accueil afin de faire connaître leurs événements et leurs activités.

Une application web pour présenter son lieu d'Eglise

Aujourd'hui, les lieux d'Eglise ne font plus vraiment partie du quotidien de nos contemporains et beaucoup n'en connaissent pas les particularités. Parallèlement, le besoin d'espaces où faire silence, méditer, s'arrêter, n'a jamais été aussi palpable. Face à ce constat, le secteur Paroisses et formation n'a pas voulu rester inactif.

«Quand on est dans une église vide, on peut se poser, rester un moment sans rien faire ni rien dire» Gerry (46 ans)

«J'aime m'asseoir dans le jardin de l'église et pique-niquer en lisant mon livre.» Laura (41 ans)

Il est essentiel que temples et des jardins soient ouverts au public. Tout le monde doit se sentir bienvenu, le temps d'une respiration dans la course des jours, d'une rencontre avec les autres et avec soi-même. Comment s'y prendre?

Le secteur a eu l'idée de créer une application web (www.visitedeglise.ch). En effet, les smartphones, désormais

Au point de rencontre entre histoire ecclésiale et histoire de l'art: l'app visitedeglise.ch incite à la découverte de nos temples et églises.



présents dans toutes les poches, permettent de retrouver sans difficulté le chemin de n'importe quel temple en ville ou à la campagne. Ils peuvent également constituer un précieux outil pour faire passer des informations sur nos petits bijoux architecturaux. A l'issue d'une phase test, l'application a été lancée dans un format compatible avec celui des écrans mobiles. Les lieux d'églises y sont succinctement présentés: photos, lien Google Maps, horaires d'ouverture, histoire du lieu, particularités architecturales, etc. Les informations sont rapidement accessibles. Tout est mis en œuvre pour que l'utilisatrice ou l'utilisateur se sente invité à pousser la porte et à entrer. Toutes les paroisses intéressées peuvent participer à l'opération et mettre leur temple sur le site. Nul besoin que le monument soit inscrit au patrimoine ni qu'il possède des trésors artistiques. 44 paroisses sont déjà parties prenantes: la fiche de présentation de leur bâtiment comprend un lien vers leur site web; le cas échéant, mention est faite des caractéristiques particulières du lieu (p. ex. église accueillante pour cyclo-randonneurs) ou d'événements particuliers s'y déroulant. En fonction de la région linguistique où se situe

l'église, les informations s'affichent soit en français soit en allemand. L'application est à usage multiple. Elle permet à des randonneurs, pèlerins, cyclistes, seuls ou en groupe, de faire une halte imprévue sur leur chemin. La vision de l'Eglise qui sous-tend le projet est une vision intégrative, où spiritualité et vie réelle sont compatibles, le but étant bien sûr que le maximum de paroisses se rallient à l'idée de donner une image accueillante d'elles-mêmes via l'application www.visitedeglise.ch. Le secteur Paroisses et formation a l'intention de développer cet outil sur le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, mais également de créer des synergies pour l'étendre au-delà de ces frontières, d'autant plus que la Fédération des Eglises protestantes de Suisse soutient cette initiative.

Un projet pour maintenir les liens

Comment rester en contact et entretenir de bonnes relations avec les membres distanciés de l'Eglise? De plus en plus de paroisses sont confrontées à la question. Avant d'y répondre, il convient bien évidemment qu'elles évaluent leur situation particulière et leurs besoins. Pour les aider concrètement, le secteur, en collaboration avec différents partenaires, a développé toute une palette de réponses et d'outils d'aide dans le cadre d'un projet nommé «Rester membre» (www.mitgliedbleiben.ch, pour l'instant en allemand uniquement). L'une des particularités de ce projet réside précisément dans le partenariat intercantonal grâce auquel il a vu le jour. Les Eglises réformées d'Argovie, de Berne-Jura-Soleure et de Zurich ont développé ensemble une trentaine d'idées pour maintenir des liens avec les membres qui n'entrent pas en contact d'eux-mêmes avec l'Eglise. Les trois Eglises porteuses du projet sont parties de la conviction que l'Eglise doit s'afficher comme une Eglise-en-relation. Avant d'élaborer leurs propositions, elles se sont longuement interrogées sur la bonne manière d'aborder les 60 à 70% de membres distanciés des Eglises réformées sans commettre d'impair, c'est-à-dire en évitant à tout prix d'aller à fins contraires. Elles ont

également pris conseil auprès d'une agence spécialisée dans le marketing direct. Ces démarches ont abouti à l'élaboration d'un modèle dont le principe de base est la reconnaissance envers les membres distanciés des paroisses.

Les trente mesures visant à rejoindre les membres distanciés sont disponibles en allemand. Elles incitent à adopter une nouvelle posture. Parmi les propositions, les paroisses trouveront des modèles de textes à envoyer à l'occasion d'une fête, d'un anniversaire ou d'un événement spécial. La liste devrait être augmentée et les modèles peuvent être modifiés en fonction des besoins. Tous les documents peuvent être téléchargés par les paroisses sur www.mitgliedbleiben.ch.

Ces dernières choisissent les mesures qui correspondent le mieux aux besoins de leur communauté. Il est prévu de fournir aux paroisses francophones une version traduite des différents supports. D'autres Eglises cantonales ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt à rejoindre les trois partenaires pionniers. ■

Paroisses et formation

Responsable du secteur

Kurt Hofer

Responsable suppléante

Annemarie Bieri

Secrétariat

Helga Baechler, Lea Mühlemann

Service Développement paroissial

Kurt Hofer (responsable)
Rahel Burckhardt, Frieda Hachen
(jusqu'au 31 décembre 2016),
Christoph Kipfer, Manuel Münch,
Ursula Trachsel

Service Questions de société

Annemarie Bieri (responsable)
Michael Ulrich Braunschweig (à partir du
1^{er} juin 2016), Franziska Huber,
Katrin Klein Haas, Tess Klemm (à partir du
1^{er} février 2016), Ralph Marthaler,
Thomas Schweizer

Forum universitaire protestant/ Université de Berne (rf)

Thomas Schüpbach-Schmid
(Aumônier universitaire)
Nikolaos Fries (collaborateur)



L'asile ecclésiastique dans un Etat de droit moderne

Dans le sillage d'une situation concrète d'octroi de l'asile ecclésiastique, le Conseil synodal a élaboré un document de référence et un memento à l'usage des paroisses. Il permet ainsi à l'ensemble des intéressés une approche réfléchie de ce sujet.



 Pia Grossholz-Fahrni
cheffe du département CETN-Migration

«Une information évolutive de toutes les parties concernées est très importante.»

En 2016, l'asile ecclésiastique est redevenu un sujet d'actualité. Une paroisse a en effet décidé d'abriter une jeune femme avec ses deux enfants et d'intervenir auprès du secrétariat d'Etat à l'économie pour qu'il procède à un réexamen des faits: un cas qui a trouvé un large écho dans les médias. En proposant un document de réflexion et un memento pratique, le Conseil synodal souhaite mettre à la disposition

des paroisses des bases de décision permettant à ces dernières de bien étayer leurs réflexions et de prendre une décision d'octroi ou non de l'asile ecclésiastique et d'engager leurs responsabilités en toute connaissance de cause.

Dans un Etat de droit moderne, il n'existe pas de zones de non-droit. Les autorités de l'Etat ont toujours la possibilité, munies des documents juridiques nécessaires, de pénétrer dans les Eglises, paroisses et maisons de paroisse. Dans une situation d'asile ecclésiastique, il convient de garder à l'esprit cette réalité et de la communiquer à toutes les parties concernées. Faire connaissance au préalable des personnes auxquelles on souhaite accorder l'asile ecclésiastique et construire une relation de confiance avec elles s'avèrent une condition indispensable.

Dans un contexte d'absence d'issue et lorsque tous les moyens légaux à disposition ont été épuisés, l'asile ecclésiastique vise à donner à la fois un espace et du temps pour revoir une situation donnée. En accordant l'asile ecclésiastique, une paroisse ne se dresse pas contre les lois en vigueur mais elle demande aux Pouvoirs publics de reconsidérer la situation. Une démarche qui permet de soulever des contradictions, d'apporter des faits nouveaux ou de prendre en considération l'état de santé de la personne concernée. Dans une telle situation, il est important de collaborer avec des juristes et de les charger d'examiner le dossier. L'asile ecclésiastique est en quelque sorte un appel qui souligne le caractère forcément imparfait de tout ordre juridique et vise à faire évoluer l'application du droit.


Après examen de sa part, il est possible que le secrétariat d'Etat aux migrations s'en tienne à sa décision initiale et que les personnes concernées doivent être renvoyées dans leur pays d'origine ou dans un autre pays européen. Dans certaines circonstances, il est aussi envisageable que quelqu'un accompagne les personnes concernées lors de leur voyage de retour et s'assure qu'elles trouvent sur leur lieu de destination un accueil et une prise en charge qui préservent leur dignité humaine.

Tout au long de cet accompagnement, il est essentiel que le bien-être des personnes en quête d'asile reste au cœur des préoccupations. Il s'agit en effet de LEUR vie, de LEUR situation; ce sont donc elles qui doivent dire ce qu'elles veulent et l'on ne peut en aucun cas leur imposer des décisions auxquelles elles n'adhèrent pas.

L'asile ecclésiastique n'est pas simplement une activité qu'une paroisse peut proposer en parallèle à ses autres tâches; un tel engagement requiert en effet beaucoup de temps et d'obstination. Le conseil de paroisse et toute l'équipe des collaboratrices et collaborateurs doivent porter une telle démarche. Une information évolutive de toutes les parties concernées est très importante. Le contact avec les Pouvoirs publics doit être établi le plus rapidement possible. Ce n'est qu'à ces conditions que l'asile ecclésiastique pourra réellement atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. ■

Grandes promesses, budgets en baisse

Ce que 2016 nous a laissé de quoi nous faire frémir: le nationalisme est à nouveau en vogue. Grande-Bretagne, Turquie, Etats-Unis... Alors que l'on vient de commémorer le centenaire du début de la Première Guerre mondiale, le spectre de l'horreur dévastatrice qui a anéanti à deux reprises l'Europe au siècle dernier semble rôder à nouveau. Le débat autour de la coopération au développement a permis d'interroger concrètement la Suisse sur le rôle qu'elle entend endosser à l'avenir sur le plan international.

 **Heinz Bichsel**
responsable du secteur
CETN-Migration

La Suisse se distingue-t-elle toujours par ses bons et loyaux services? Notre pays se préoccupe-t-il encore de la solidarité avec les pays économiquement faibles et les populations les moins favorisées? Ou la Confédération ne cherche-t-elle plus qu'à se servir la plus grosse part possible du gâteau international?

La question de la coopération de la Suisse au développement et du rôle des Eglises a fait l'objet du séminaire d'automne d'CETN. Le directeur d'Alliance Sud, Mark Herkenrath, a insisté sur l'importance de la coopération au développement pour améliorer sensiblement et à long terme le quotidien de celles et ceux qui vivent dans la précarité. Quant à la directrice du Secrétariat pour les femmes dans l'Eglise et la société de la Fédération luthérienne mondiale, Elaine Neuenfeldt, elle a démontré dans son allocution que les questions posées méritaient d'être abordées du point de vue théologique, plaidant pour que la théologie en contexte de mondialisation soit entièrement «revisitée»: «Il s'agit de la connaissance partagée au plus profond que nous recevons quand nous agissons en solidarité. La vie, nous l'apprenons les uns des autres».

«Vice-versa»

Le premier numéro de 2016, intitulé «Unterwegs zur Versöhnung – Vers la

réconciliation», sera aussi le dernier de la revue vice-versa, qui aura paru 43 fois en 17 années d'existence. La revue du secteur disparaît certes, mais son message continuera d'être relayé dans ENSEMBLE, sous la forme de deux dossiers par an coréalisés par l'ancienne rédaction de vice-versa et celle d'ENSEMBLE.

Service Migration

Réfugiés reconnaisants

Les paroisses s'engagent actuellement par dizaines en faveur des réfugiés. La nouvelle collaboratrice du service Migration les a contactées et a pris connaissance de leurs actions. En accord avec l'Office de consultation sur l'asile (OCA), son rôle est d'épauler les bénévoles dans leur travail, de promouvoir l'échange d'expérience entre acteurs ecclésiaux du domaine de l'asile et d'encourager la mise à disposition de locaux habitables par les migrantes et les migrants. En outre, le secteur a publié une brochure sur la question du bénévolat paroissial dans le domaine de l'asile («Bénévolat paroissial: relever le défi de l'aide aux réfugiés») et a produit un court-métrage intitulé «Ringgenberg, terre d'adoption pour les réfugiés» (sous-titré en français).

Soutien au Forum du secours œcuménique de Soleure

Quelque 60 personnes ont assisté à la présentation sur la question des réfu-

giés et de leur accueil. Une représentante du canton de Soleure, un réfugié et la coordinatrice des bénévoles de la paroisse de Berthoud sont intervenus et ont incité les personnes présentes à s'engager. Les tables thématiques ont permis d'ouvrir la discussion sur les questions restées en suspens.

————— Suite à la page 50 —————

CETN-migration

Responsable du secteur

Heinz Bichsel

Service œcuménisme, mission et coopération au développement (CETN)

Heinz Bichsel (responsable)

Damian Kessi (coordinateur du Jubilé de la Réforme pour 2017, à partir du 1^{er} janvier 2016)

Viviane Amacker, Heidi von Känel, Lisa Krebs, Judith Roth (à partir du 1^{er} mars jusqu'au 31 août 2016), Susanne Schneeberger Geisler

Service migration

Anne-Marie Saxer-Steinlin (responsable)

Peter Gerber, Sabine Jaggi,

Antonia Köhler-Andereggen (à partir du 1^{er} janvier jusqu'au 30 septembre 2016),

Selina Stucki (à partir du 1^{er} mars 2016), Mathias Tanner

Animation régionale mission 21

Hannes Liechti (jusqu'au 31 octobre 2016),

Ann Katrin Hergert (à partir du 1^{er} novembre 2016)

Terre nouvelle Jura

Aline Gagnebin

Animation migration Jura

Séverine Fertig



Cafés-contacts et points de rencontre se créent aux quatre coins du territoire de notre Eglise.

Nouveau service d'aumônerie pour les requérantes et les requérants d'asile

Au mois de mai, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a ouvert un Centre d'enregistrement et de procédure dans l'ancien hôpital Ziegler de Berne. Sur la base de la convention entre le SEM et les Eglises, les partenaires de la CIC y ont ouvert une aumônerie œcuménique. Trois aumôniers (deux hommes et une femme) se partagent un 100% et se relaient dans le centre. Ils ont le soutien d'un groupe de pilotage. Pour en savoir plus: www.sesabe.ch (en allemand).

Renforcement de la protection juridique

En juin 2016, le peuple suisse a approuvé une nouvelle révision de la loi sur l'asile. Le Conseil Synodal a soutenu cette révision dans sa prise de position «Oui à une procédure d'asile rapide, équitable et conforme à l'Etat de droit» et via le dépliant bilingue de la FEPS «Pour une procédure d'asile rapide et juste». Il s'est attaché à défendre en priorité l'existence d'un conseil juridique indépendant et d'une représentation légale gratuite pour les requérantes et les requérants. Dans une interview accordée à ENSEMBLE, Dominique Wetli, directeur du Centre bernois de conseil juridique pour personnes en détresse, a montré que les

premiers résultats obtenus au centre pilote de Zurich étaient positifs.

L'union fait la force

Le réseau Joint Future a énormément grandi et compte déjà une centaine de personnes engagées à titre bénévole ou non dans des tâches en lien avec la migration. La rencontre annuelle du 16 septembre 2016 s'est déroulée au centre œcuménique de Kehrsatz. Elle était organisée autour de cinq ateliers thématiques visant le transfert de connaissances et le partage d'expériences. L'engagement de tant de membres de différentes paroisses est une réelle source de motivation pour chacune et chacun.

Rester en lien avec le canton

Depuis 2016, la responsable du service Migration représente les Eglises nationales au sein de la Commission cantonale pour l'intégration de la population étrangère. Cette Commission s'occupe des questions qui se posent autour de la mise en œuvre de la loi cantonale sur l'intégration et du nouveau programme d'intégration cantonal; elle se penche également sur la problématique du soutien aux «autres communautés religieuses». Deux fois par an, l'organe de contact pour l'asile et les réfugiés organise un échange entre les Eglises d'une part et les cadres de l'Office cantonal

de la population et des migrations et d'autre part de la Division intégration de l'Office cantonal des affaires sociales, le but étant de faire remonter les questions et les expériences de la base vers les autorités et de relayer l'action des organismes chapeautés par l'Eglise.

Le canton de Berne a adopté une nouvelle stratégie globale pour l'asile et les réfugiés. Cette dernière doit être mise en œuvre en 2019 parallèlement à la nouvelle structure mise en place au niveau fédéral. Notre Eglise a dû se prononcer et a insisté sur le rôle clé qu'elle pouvait jouer dans ce domaine. Le Grand Conseil a pris connaissance de ce rapport à la fin de l'année et y a répondu en indiquant vouloir mieux exploiter le potentiel de la société civile (bénévoles et associations).

Le Jura s'engage en faveur des migrantes et des migrants

Des contacts ont été pris avec plusieurs paroisses. La paroisse de Valbirse a constitué un réseau de bénévoles qui animent des journées de rencontre, des cafés-contact et d'autres activités ouvertes aux requérantes et requérants. A Delémont, un groupe interreligieux chrétien et musulman a été formé afin de promouvoir la compréhension et la confiance mutuelles.

Service œcuménisme, mission et coopération au développement

Les «Communautés bleues» connaissent un fort engouement

Jamais autant de paroisses, de communes et d'institutions n'avaient encore adhéré volontairement aux Communautés bleues qu'au cours de l'année sous revue. Outre les paroisses de Spiez, Muri-Gümligen et Zollikofen, la Ville et la Haute école de Saint-Gall, le Musée Alpin Suisse, l'espace collaboratif de la Schwanengasse 9 à Berne et le syndicat UNIA ont rejoint le mouvement des Communautés bleues, s'engageant à respecter les quatre principes fondamentaux de l'initiative. Toutes les Communautés bleues, des plus anciennes aux plus récentes, ont mené des actions de sensibilisation en 2016. Par exemple, à la paroisse de Muri-Gümligen, la thématique de l'eau a été mise à l'honneur des traditionnels débats au coin du feu. A l'occasion de la rencontre d'information et d'échange annuelle des

Communautés bleues, l'hydrologue Clemens Messerschmidt a tenu un exposé particulièrement intéressant sur les inégalités d'accès à l'eau en Israël/Palestine.

Egypte: débat sur l'ordination des femmes

Depuis trois ans, un partenariat lie notre Eglise nationale à l'Eglise presbytérienne d'Egypte. La question du rôle de la femme dans l'Eglise, et en particulier de l'ordination des femmes, fait partie des sujets de réflexion prioritaires. En février 2016, une délégation composée de sept Suissesses (cinq pasteures, une politicienne et une anthropologue sociale) a été invitée à Louxor et au Caire par l'Eglise presbytérienne d'Egypte. A la demande du pasteur local, Susanne Schneeberger aura été la première femme à prêcher à Louxor (sur Galates 3,28). Maya Mursi, présidente du Conseil national

de la femme (équivalent égyptien de notre Bureau fédéral de l'égalité), a rencontré la délégation afin de mieux évaluer les défis actuels. La disputatio sur l'ordination des femmes à laquelle a participé l'ensemble des pasteurs presbytériens a marqué l'événement. Les nombreux arguments bibliques avancés afin de trouver une position commune n'ont pas suffi à désamorcer les contradictions entre les parties et la question a été ajournée.

Régionalisation du travail CËTN: cap sur la solidarité

Le 7 septembre 2016, un atelier sur la régionalisation du travail CËTN a rassemblé quelque 40 personnes actives dans le domaine ou intéressées. L'idée qu'il faille redoubler d'efforts pour densifier le réseau CËTN et pour rendre les canaux de communication plus performants a fait consensus: il

Suite à la page 52

L'intégration par le partage de la convivialité: les paroisses se mobilisent.



semble bien que ce soit le meilleur moyen de sensibiliser l'Eglise, au sens le plus large du terme, aux défis actuels. Pour l'avenir, un souhait a été clairement émis: approfondir les questions abordées lors de l'atelier et renouveler ce type de rencontre chaque année en accordant encore plus de place à l'échange.

Rencontres d'échange CEVAA

A l'initiative de la CEVAA (Communauté d'Eglises en mission) et comme chaque année, plusieurs rencontres ont été organisées en 2016. Le Séminaire Nouvelle Action Commune Europe s'est déroulé du 4 au

11 septembre à Sornetan sur le thème «Famille, Evangile et culture». Les quelque 40 participantes et de participants en ont profité pour visiter la Maison des Religions et les services généraux des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Autre événement marquant: la visite de la Maison de l'Eglise par un groupe de dix Mauriciennes et Mauriciens accompagnés par Aline Gagnebin; l'année précédente, un groupe de paroissiennes et de paroissiens de Suisse romande avait fait un voyage à l'île Maurice et rencontré à cette occasion l'Eglise presbytérienne locale. ■

Les confirmantes et confirmants réagissent lors du Séminaire d'automne CETN 2016.



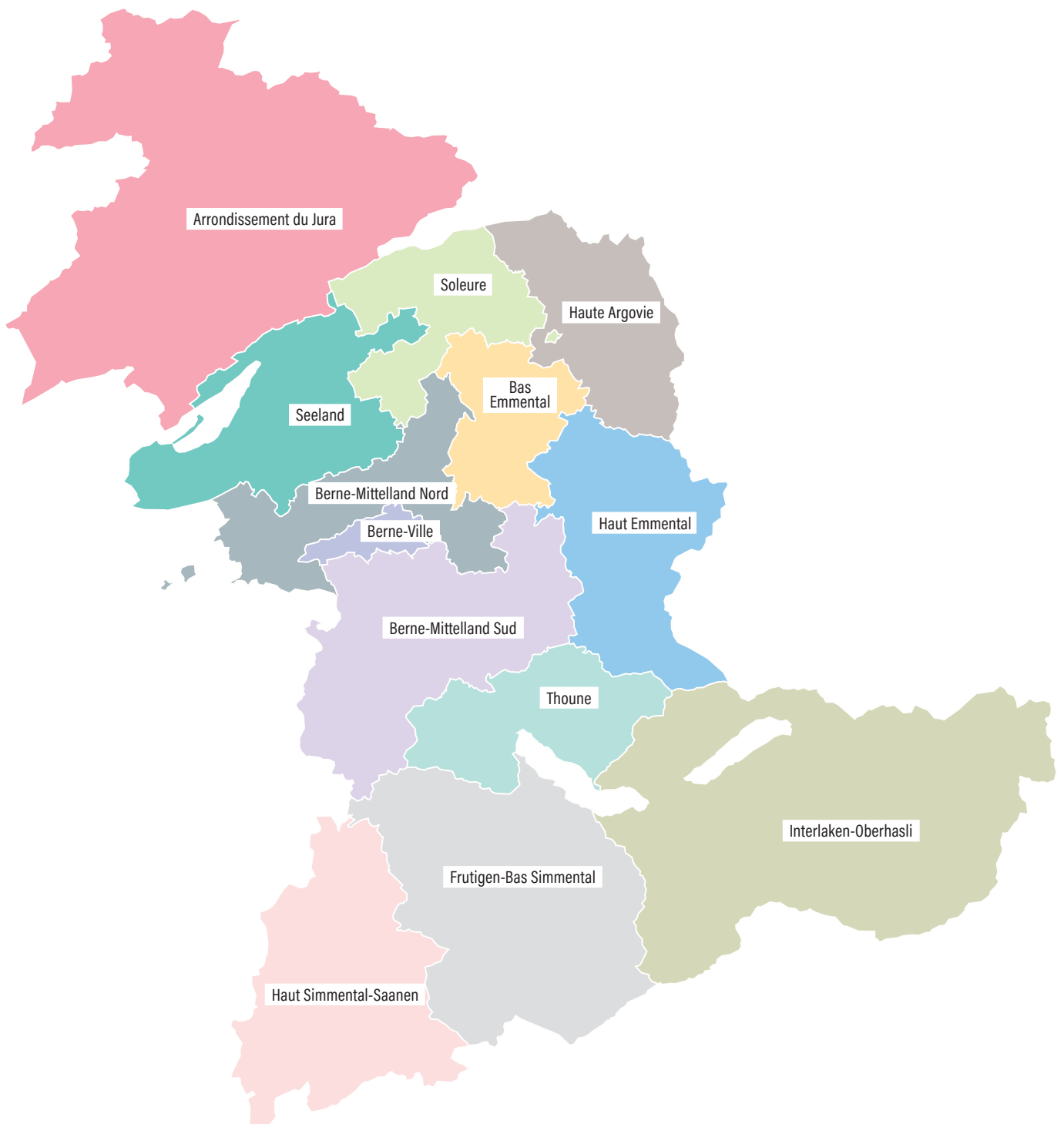
Le groupe de jeunesse «Together» de Soleure, lauréat du prix d'encouragement du service CETN (à gauche) et les participantes et participants des Eglises de la migration lors de la fête de fin de cours (ci-dessous).





Arrondissements

- Jura
- Soleure
- Seeland
- Haute Argovie
- Bas Emmental
- Haut Emmental
- Berne-Mittelland Nord
- Berne-Ville
- Berne-Mittelland Sud
- Thoue
- Haut Simmental-Saanen
- Frutigen-Bas Simmental
- Interlaken-Oberhasli




Les arrondissements ecclésiastiques

Le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est subdivisé en 13 arrondissements. Ces derniers ont pour tâche d'organiser les élections au Synode ecclésiastique et de mettre en œuvre les tâches organisées au niveau régional dans l'intérêt des paroisses de l'arrondissement. En raison d'une diminution des ressources, en de nombreux endroits, les paroisses ne sont plus en mesure d'accomplir à elles seules les tâches souhaitées. La coordination régionale et la collaboration au-delà des limites paroissiales n'en prennent que plus d'importance.

Arrondissement du Jura

De grands projets ont vu le jour en 2016

 Philippe Paroz
président du Conseil du synode jurassien (CSJ)

Au-delà des activités régulières telles que l'aumônerie des personnes handicapées, celle des sourds, connexion3d (animation de jeunesse), les activités Terre Nouvelle, le service auprès des populations migrantes, les activités de la Plateforme spiritualité qui ne cessent de se développer, les contacts avec la CEPPL (conférence des Eglises protestantes en pays latins), la CTECJ (Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le Jura), La CEVAA (communauté d'Eglises en mission), la CER (conférence des Eglises réformées de Suisse romande) et les liens étroits avec le Centre de Sornetan, ainsi qu'avec la Fondation pour la pastorale des réformés alémaniques dans le Jura bernois et de nombreuses séances avec les commissions des stages, de la catéchèse et de la liturgie, le CSJ a concentré ses efforts sur trois grands projets.

Le premier est un ambitieux projet musical qui s'inscrit dans le cadre des 500 ans de la Réforme. Entre Pâques 2017 et Vendredi-Saint 2018, chaque chœur de paroisse aura la possibilité, de chanter une cantate de Bach lors d'un culte dominical de sa paroisse, accompagné par un orchestre, un organiste et des solistes professionnels. Cette année festive et musicale débutera par un «culte cantate», le dimanche de Pâques à Moutier et l'année se terminera par l'interprétation

de la Passion selon Saint-Matthieu lors du culte de Vendredi-Saint 2018 et sous forme de concert le samedi précédant Pâques à Bienne. Le second concerne nos médias imprimés: lors d'un synode extraordinaire au mois de février, l'assemblée a accepté de participer à l'édition d'un journal romand au profit des réformés genevois, vaudois, neuchâtelois, jurassien et jurassien bernois. Ce projet qui présente l'avantage de tenir compte des besoins des différentes Eglises tout en soulignant l'identité réformée romande créera des synergies aux impacts financiers favorables aux paroisses, il sera propice à des échanges fructueux entre partenaires et mettra en lumière une volonté d'unité des Eglises réformées romandes tout en renforçant leur rayonnement. La Fondation «Vie Protestante» sera dès lors dissoute et ses activités de radio-télévision seront rattachées au CSJ. Le troisième champ d'activité résulte des décisions d'économies du Grand Conseil (Parlement cantonal) qui se traduisent par une réduction des postes pastoraux dans notre arrondissement. Le CSJ qui mène des réflexions, de concert avec les paroisses et les régions (Erguel et Par8) de l'arrondissement cherche à transformer cette situation critique en une opportunité permettant d'affronter l'avenir avec confiance.

Par ailleurs, le Centre Social Protestant (CSP) a fêté en septembre ses 50 ans d'activité lors d'une cérémonie à Tramelan qui a permis, non seulement de jeter un regard sur le travail extraordinaire réalisé dans notre arrondissement depuis un demi-siècle,

mais aussi de prendre conscience des nombreux projets qui, indispensables aujourd'hui, vont à la rencontre de tant de personnes. Le Synode d'arrondissement d'automne a prolongé cet événement par une réflexion visant à comprendre et définir ce que pourrait être les défis du futur pour le CSP. ■

Eglise réformée-évangélique de la République et canton du Jura

Avec confiance dans la nouvelle législature

 Christiane Brand
présidente du Conseil de l'Eglise

Arrivée au terme de la législature 2012-2016 à fin avril, l'Assemblée de l'Eglise réformée du Canton du Jura a pris congé des délégués qui ont atteint la fin de leur mandat et renouvelé ses autorités. La session constitutive a confirmé l'élection des vingt-sept délégués élus par les assemblées de paroisse des districts de Delémont, de Porrentruy et des Franches-Montagnes. La présidence de l'Assemblée de l'Eglise a été confiée à Pierre Zingg, représentant la paroisse de Delémont, il a succédé à Roland Stegmann. Les nouveaux délégués ont procédé à la réélection de quatre des cinq membres du Conseil de l'Eglise Christiane Brand, présidente, Jürg Furrer vice-président, Pierre Ackermann et le pasteur Yvan Bourquin. Francis Kuenzi a été élu pour un premier mandat.

Dans un canton où les réformés sont minoritaires, l'exécutif de l'Eglise du

— Suite à la page 56 —

Jura a exprimé sa satisfaction de constater que tous les sièges ont été repourvus. En ce début de législature, le Conseil de l'Eglise s'est donné comme objectif de soutenir les activités des paroisses, l'œcuménisme et de susciter la collaboration entre les trois districts.

Le Conseil de l'Eglise a été endeuillé par le décès de Madame Yvette Gyger, survenu le 9 juin 2016 à l'Hôpital cantonal de Bâle, au terme de longs mois de maladie qu'elle a affrontée avec courage et en gardant espoir. Madame Gyger a été membre du Conseil de l'Eglise durant douze ans et présidente pendant les quatre dernières années de son mandat de 2012 à 2016. Elle a fait preuve d'un engagement profond en faveur de notre Eglise. Durant sa période de présidence, elle a toujours souhaité traiter les affaires dans un esprit collégial et avec l'accord de chacun. Elle a marqué son passage parmi nous par ses compétences, sa discrétion, son humilité, sa sensibilité et son amour du prochain, qualités qu'elle nous laisse en héritage. ■

Synode d'arrondissement de Soleure

Présence des Eglises sous la devise «Doué»

 **Hans Leuenberger**
président

Les affaires ont été traitées dans le cadre de quatre séances de comité et de deux assemblées des délégués. La convention de prestations avec Caritas Soleure a été prolongée de trois ans; elle concerne la gestion de l'aide d'urgence œcuménique (consultation sociale régionale des Eglises, y compris aide aux passants) dans la partie septentrionale du canton. Les prestations annuelles se montent à 30 000 francs pour le Synode catholique romain du canton de Soleure et à 15 000 francs pour le synode d'arrondissement réformé. Un montant de 10 000 francs a été versé à l'EPER pour l'aide aux réfugiés. Un soutien de 2000 francs a par ailleurs été accordé au projet Nakultur de l'association Naturkultur au Grenchenberg, où des adolescents venant de Palestine, d'Israël, d'Irlande/Irlande du Nord et

de Suisse construisent des murs en pierres sèches avec des instructeurs («construire des murs, abattre des murs»). Ce projet a pour but de permettre à différentes cultures de mieux se connaître et se comprendre. Les trois Eglises nationales ont à nouveau tenu un stand à la foire HESO. Leur présence était placée sous la devise «Doué». Les collaboratrices et collaborateurs des paroisses ont présenté de manière tangible différentes offres des Eglises. La participation fut un grand succès pour les Eglises nationales. Les personnes s'occupant du stand ont eu l'occasion de mener des entretiens individuels, expliquant non seulement les tâches ecclésiastiques, mais mettant aussi en évidence les importantes activités sociales déployées par les Eglises. La procédure électorale simplifiée de toutes les paroisses a été approuvée pour les élections partielles au Synode. Après son approbation par le Conseil d'Etat du canton de Soleure et par le Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, le comité a pu pourvoir le siège vacant. Des journées de l'église de l'arrondissement auront lieu à Biberist du 9 au 11 juin 2017. L'événement sera organisé par la paroisse de Biberist-Gerlafingen. Les fonds nécessaires ont été approuvés lors de l'AD. Le comité d'organisation, placé sous la direction du président de paroisse Heinz Stephani, a élaboré un programme varié et attrayant. Durant ce week-end, il n'y aura pas de culte dans les paroisses. Les personnes assistant normalement au culte se retrouveront toutes à Biberist pour une célébration commune. Nous adressons d'ores et déjà un grand merci aux organisatrices et organisateurs pour leur travail. Le Conseil synodal souhaitait depuis quelque temps déjà que le synode d'arrondissement de Soleure crée un ministère pastoral régional. Ce vœu avait été émis également par les paroisses et par la Société pastorale. La commission instituée par le comité a élaboré une conception, qui a été approuvée par l'assemblée des délégués. Le nouveau ministère doit commencer au 1^{er} juillet 2017.

Nous adressons nos vifs remerciements pour l'excellente collaboration aux membres du comité, du synode

ainsi qu'aux bénévoles des paroisses et du synode d'arrondissement réformé de Soleure. ■

Seeland

Chemin de la minute du promeneur, lac de Bienne: s'arrêter un instant et réfléchir

 **Christoph Grupp**
président

Le Synode d'arrondissement Seeland, créé le 30 janvier 2014, compte 31 paroisses. Le comité composé de cinq membres a réparti les compétences en domaines. L'arrondissement du Seeland délègue 26 députés au Synode; en outre, 4 représentants de la nouvelle Société pastorale Bienne-Seeland sont invités à titre d'hôtes aux assemblées.

Si les premières séances ont été dominées par l'organisation, elles se concentrent désormais sur les affaires ordinaires ainsi que sur les valeurs communes et l'échange. La paroisse hôte se présente brièvement au début de la réunion. Elle expose également ses défis du moment, encourage les participants à aborder les questions ouvertes, favorisant ainsi la compréhension réciproque.

Au nombre des activités déployées dans le courant de l'année, il y a eu la coordination et l'organisation de la catéchèse des handicapés dans les paroisses de Bienne et de Lyss. Il s'agissait de créer des bases et des offres unifiées. L'un des éléments centraux est l'introduction des aumôneries d'hôpitaux. Les hôpitaux n'ont pas encore tous mis en place ce service selon l'accord de prestations cantonal. Les entretiens sont toutefois en bonne voie. L'assemblée a par ailleurs approuvé, sur proposition du comité, un délégué chargé de créer et de promouvoir les offres CËTN régionales. Il y a eu un débat assez important sur l'admission et la gestion des célébrants de rituels dans les temples. Autres sujets abordés durant l'exercice sous rapport: la nouvelle loi sur les Eglises nationales, la Vision Eglise 21 et les activités en 2017, année de la Réforme. Une affaire de poids fut le transfert du chemin de la minute

du promeneur au lac de Biene de l'ancien au nouvel arrondissement ecclésiastique du Seeland. Ce chemin a été réalisé et entretenu par les paroisses de l'ancien arrondissement. Nous tenons à remercier à cet endroit les paroisses pour leur précieux travail durant les années écoulées et pour leur engagement commun dans ce projet très spécial. Ce chemin sur les rives du lac de Biene passe par 30 lieux de grande importance. Des panneaux placés le long du parcours informent sur l'histoire de l'Eglise et sur le paysage. Ils ont pour but d'inviter le promeneur à s'arrêter un moment et à réfléchir à Dieu, à la foi et à la vie. Avons-nous éveillé votre intérêt? Vous trouverez une documentation détaillée et de nombreuses informations complémentaires sur la nouvelle page Web de l'arrondissement Seeland, à l'adresse www.kirchenbezirk-seeland.ch. ■

Haute Argovie

La campagne de Pain pour le Prochain, partie intégrante de l'année ecclésiastique

 **Christoph Kipfer**
président

Il y a eu passablement de changements durant l'exercice sous revue: nous avons beaucoup planifié, travaillé et organisé. Un grand merci à toutes et à tous!

Suite à la démission partielle de la collaboratrice de longue date Katharina Veraguth, nous avons pu convenir d'une relève progressive sur deux ans pour la catéchèse des handicapés. Nous avons engagé Ruth Loosli. Elle reprendra le poste complet à partir de l'année scolaire 2017/2018.

Du fait de la nouvelle réglementation cantonale relative aux aumôneries d'hôpitaux, l'arrondissement de Haute Argovie sera financièrement déchargé. Il continue à s'engager pour une extension des tâches de l'aumônerie d'hôpital, dans le cadre du projet œcuménique de mise en place de soins palliatifs, réalisé en coopération avec l'hôpital régional de Haute Argovie à Langenthal. Un événement consacré aux soins palliatifs a eu lieu

en novembre. En outre, une exposition itinérante sur le sujet a fait halte à Langenthal.

Au synode d'arrondissement de l'automne, le comité a été réduit pour ne plus comprendre que sept membres. La présidence du comité sera à l'avenir assurée également par la direction du synode d'arrondissement. En outre, il a été décidé qu'il serait possible de regrouper les voix des paroisses sur une personne.

Il est réjouissant que la campagne de Pain pour le prochain/Action de Carême – avec culte, vente de roses et de nombreuses autres activités – soit devenue un élément fixe de l'année ecclésiastique dans certaines paroisses. En 2016, il y a eu davantage de «pain du partage». La commission a remis aux délégués et aux paroisses une notice concernant le travail CËTN, pour compléter le manuel de l'Office de coordination CËTN à Berne. Il n'y a hélas pas eu une grande demande pour la mise au courant de nouveaux délégués. Lors de la séance de novembre, la commission s'est à nouveau penchée sur les questions liées à la migration et à l'asile. A cet effet, elle a invité Annemarie Saxer du Service Migration de l'Eglise nationale bernoise. En rapport avec la table ronde à Langenthal sur le thème Age et Migration (de Caritas et Interunido), il est prévu de créer une plateforme pour mettre en relation les fournisseurs et les demandeurs de travail bénévole. Le service de consultation Couples,

partenariat, familles ainsi que le service de placement ont également contribué au bilan d'une année réussie. ■

Bas Emmental

Promouvoir et coordonner la collaboration

 **Wolfgang Klein**
président

Les affaires du Synode d'arrondissement ont été traitées dans le cadre de quatre séances du comité et de deux conférences des présidences. A ces occasions, il y a eu aussi assez de temps pour les contacts entre les paroisses et pour des échanges intensifs.

La direction du domaine CËTN a organisé une rencontre avec les responsables de l'arrondissement. Les différentes paroisses ont présenté leurs activités dans ce domaine. Les ressources financières et humaines varient fortement d'une paroisse à l'autre, et par conséquent aussi leurs activités. L'engagement pour les réfugiés dans les centres à Schaffhouse et à Berthoud est spécialement important. Le comité est en train d'élaborer un concept pour mieux mettre en réseau et promouvoir le travail CËTN dans l'arrondissement.

Le poste vacant d'aumônier à l'hôpital régional de l'Emmental a requis une

— Suite à la page 58 —



fois encore plusieurs séances. La direction des hôpitaux a maintenant accepté, conformément à l'ordonnance révisée sur les soins hospitaliers, de mettre à nouveau en place une aumônerie dans les hôpitaux de Langnau et Berthoud, sans participation financière de l'arrondissement. La mise au concours et le processus de recrutement seront encadrés par un organe d'accompagnement interconfessionnel, au sein duquel siègeront deux ecclésiastiques, l'un catholique, l'autre réformé.

La création d'un réseau de soins palliatifs interprofessionnels pour l'ensemble de l'Emmental, en association avec les Eglises, a provisoirement échoué en 2016. Un groupe de travail interconfessionnel est en train d'élaborer l'organisation pour les aumôniers dans les situations d'urgence en soins palliatifs et l'information de la population dans le Bas Emmental. L'exposition itinérante «Palliative Care», accompagnée d'un programme varié, a fait halte à Berthoud et Langnau, où elle a remporté un franc succès.

Pour l'année anniversaire des 500 ans de la Réforme, les paroisses prévoient une offre vaste et variée. L'arrondissement soutient la coordination de ces activités. En janvier et en août, le journal «reformiert.» consacrera son éditorial à cet événement, et une page sera jointe à ces deux éditions, où seront indiquées les manifestations organisées dans les différentes paroisses. ■

Haut Emmental

Le poste pastoral à l'hôpital doit être repourvu

 **Edith Rentsch-Eberhart**
présidente

Les affaires du Haut Emmental ont pu être traitées et réglées dans le cadre de quatre séances de comité. La commission «aumônerie d'hôpital» s'est réunie deux fois avec le directeur général de l'hôpital régional Emmental, Anton Schmid, et la responsable générale des soins de l'établissement, Claudia Biedermann, ainsi que les collègues de l'arrondissement du Bas Emmental. Ces rencontres ont été

couronnées de succès, puisque la Regionalspital Emmental AG entend pourvoir à nouveau le poste de pasteur hospitalier.

Le service de consultation CPF à Langnau dans l'Emmental est bien visité. Le comité entretient une fois par année les contacts avec les conseillers Susanne Kocher et Matthias Hügli, à l'occasion d'une de ses séances.

Le comité a été invité à la cérémonie d'installation de la pasteur Sandra Kunz, tenue le 24 janvier à l'église de Trubschachen.

Le 138^e Synode d'arrondissement a eu lieu le 7 mars à Wasen dans l'Emmental. La partie statutaire a eu lieu durant la matinée et s'est déroulée sans événements particuliers. L'après-midi a été consacré au thème «Ce vers quoi se tourne le cœur».

Les personnes présentes ont ainsi pu découvrir en quoi consiste les conseils prodigués aux couples par les conseillers Susanne Kocher et Matthias Hügli.

Par une splendide journée d'automne, la 137^e fête d'arrondissement a été célébrée à Trub, dans une église bondée. Le culte sur le thème «fête des moissons» a été encadré par des chants du chœur de jodleurs de Trub et le groupe des enfants de l'église. Les hôtes de cette célébration étaient le président du Conseil synodal, Andreas Zeller, et le président de l'Association des paroisses du canton de Berne, Hansruedi Spichiger. Leur présence a souligné les bonnes relations avec les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, lesquelles sont très appréciées dans l'arrondissement.

Le 17 novembre, il y avait au programme une soirée des membres du Synode et des président-e-s de paroisses de l'arrondissement. Cette rencontre a eu lieu à la maison de paroisse de Rüegsausachen. L'exposé sur le thème «La détresse des réfugiés, un défi pour les communes politiques et les paroisses» a été présenté par la pasteur Christine Bär-Zehnder, présidente de la commune de Riggisberg.

L'arrondissement a une fois encore soutenu plusieurs personnes se trouvant dans la détresse financière, grâce à des moyens provenant du fonds d'aide d'urgence. ■

Berne-Mittelland Nord

Nouveau domaine au comité: «Coopération»

 **Hans-Rudolf Gysin**
président

L'arrondissement ecclésiastique Berne-Mittelland Nord est le fruit de la fusion des anciens arrondissements de Bolligen, Zollikofen et Laupen et de quelques paroisses avoisinantes. Il compte 21 paroisses, pour un total de 71 000 membres.


Le comité a tenu deux séances en 2016. La catéchèse des handicapés et la thématique «Promotion de la coopération» ont été les principales affaires statutaires traitées. Désormais, un membre du comité est explicitement chargé d'un nouveau domaine «Coopération». Un échange d'expériences concernant le MCH2 est prévu lors du prochain synode. Le comité s'est en outre penché sur le recrutement de nouveaux membres pour ses rangs.

Au synode d'arrondissement, les élections de nouveaux représentants ont occupé le devant de la scène, à côté des points habituels de l'ordre du jour. Ont démissionné: Fritz Marschall, paroisse de Laupen (président), et Béatrice Pfenninger, paroisse de Bolligen (domaine Catéchèse des handicapés). Les nouveaux membres élus au comité sont: Manuela Schmitz-Kuckler, paroisse de Stettlen, et Rudolf P. Winzenried, paroisse de Kirchlindach. Le président sortant, Fritz Marschall, a été vivement remercié pour son grand engagement; il avait participé dès 2012/2013 au groupe de travail qui a préparé le règlement interne de l'arrondissement Berne-Mittelland Nord.

Dans la deuxième partie du Synode d'arrondissement, Ralph Marthaler des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a fait un exposé intéressant sur les possibilités de coopération régionale entre les paroisses.

La nouvelle composition est la suivante. Présidence: Hans-Rudolf Gysin, paroisse de Zollikofen; vice-présidence et relations publiques: Isabelle Trees, paroisse de Frauenkappelen; finances: Hanspeter Blatter, paroisse d'Urtenen-Schönbühl; catéchèse des handicapés: Rudolf P. Winzenried, paroisse de Kirchlindach; coopération: Manuela Schmitz-Kuckler, paroisse de Stettlen. ■

Berne-ville**Décision capitale pour la stratégie concernant le parc immobilier**

 **Andreas Hirschi**
président du Petit conseil ecclésiastique

L'arrondissement ecclésiastique de Berne-ville a bien avancé dans la mise en œuvre du dialogue sur les structures et la stratégie concernant le parc immobilier. Le Grand Conseil ecclésiastique a été informé à la fin août sur l'état d'avancement du projet «Stratégie d'ensemble. Parc immobilier 2025». L'élaboration d'une solution acceptable pour mettre en œuvre la stratégie concernant le parc immobilier requerra encore quelque temps et donc de la patience. En effet, il faut associer les paroisses concernées à ce processus et leur permettre de prendre position sur les immeubles dont la vocation peut être modifiée et qui peuvent être transférés dans le patrimoine financier.

Une décision fondamentale et cruciale sur la question a été prise à la fin de novembre par le Grand Conseil ecclésiastique: «Il faut créer pour les immeubles entrant dans le patrimoine financier une société anonyme, la RefBern Immo AG (RBI AG). Les actions restent à 100% entre les mains de la paroisse générale. Si une paroisse fait une déclaration de renonciation pour une propriété immobilière, mais que la vocation de celle-ci n'a pas encore été modifiée parce qu'elle est encore utilisée à des fins ecclésiastiques, l'immeuble en question restera dans le patrimoine financier jusqu'à la date convenue.»

Durant l'année sous revue, les paroisses générales de Berne, Bienne et Thoue ont à nouveau tenu trois réunions. Les thèmes suivants ont été au centre de ces rencontres:

- Postulat sur les conséquences de la réforme de l'imposition des entreprises III sur les Eglises et sur les paroisses du canton de Berne. Ce texte a été transmis avec une grande majorité lors du Synode d'été. Nous tenons ici à remercier cordialement le Conseil synodal pour le rapport détaillé qu'il a fait et pour les réponses exhaustives à nos questions. Il est également réjouissant que le Conseil synodal se soit déclaré

disposé à s'engager rapidement pour la participation des paroisses aux paiements compensatoires.

- Le modèle comptable harmonisé (MCH2), soutien aux paroisses.
- Prise de position à l'intention de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques.
- Aumôneries des hôpitaux et des EMS. ■

Berne-Mittelland Sud**Soutien aux initiatives régionales**

 **Heidi Gebauer**
présidente

L'année 2016 devait voir les premiers changements de la présidence, du comité et du secrétariat. Ces tâches ont été transférées de Köniz à Muri-Gümligen. Le Synode d'arrondissement et le comité ont une nouvelle présidente en la personne de Heidi Gebauer; Christoph Knoch est représentant du pastorat; Christoph Wagner est responsable du secrétariat. Il n'a pas été nécessaire de procéder à des élections complémentaires au Synode. Le comité a discuté des tâches et des objectifs du Synode d'arrondissement. Une véritable coopération et un «sentiment du nous» est difficilement possible au vu de la diversité des paroisses constituant l'arrondissement. C'est pourquoi l'accent doit être mis sur le soutien aux initiatives régionales telles que la Commission de la jeunesse (JUKO), mise en place par les paroisses entre Biglen et Wichtrach, la «Ganstrich Kommission» établie de longue date ou encore le travail de catéchèse des handicapés dans la région de Thurnen. Il faut encourager les paroisses à abandonner leur vision étriquée (depuis leur clocher) et à former des coopérations avec «les autres» dans le voisinage.

Le site web a requis un travail très intensif et il sera modifié dans ce sens prochainement.

Lors du Synode d'arrondissement du 7 juin 2016 à Schwarzenburg, les comptes annuels 2015 ont été approuvés, avec des dépenses de 6650 fr. 95. Le budget 2017 prévoit 12 000 francs de dépenses.

L'association du service de consultation Couples, partenariat, familles a besoin – en dépit de la fusion avec Berne – d'une collecte si possible dans chaque paroisse pour être en mesure de remplir ses tâches à l'avenir. L'arrondissement et le comité s'efforcent en permanence de favoriser la coopération entre les paroisses et de la soutenir. Dans ce contexte, les initiatives des paroisses, de leurs organes et de leurs collaborateurs sont essentielles. ■

Thoue**Aperçu captivant du réseau de soins palliatifs**

 **Madlen Leuenberger**
présidente

A l'occasion de la première séance du comité, le pasteur Pascal Mösli a informé au sujet du projet de réseau de soins palliatifs. Il a ainsi pu donner également un aperçu captivant de la mise en place de cette organisation aux délégués lors de l'assemblée du 26 avril 2016.

La journée de l'arrondissement du 4 septembre 2016 s'est déroulée à l'église de Wattenwil. Nous tenons à remercier à cet endroit la paroisse de Wattenwil pour son chaleureux accueil. Lors de la deuxième assemblée ordinaire, tenue le 29 novembre 2016, Lilo Aebischer a passé en revue ses longues années d'activité dans le domaine de la catéchèse spécialisée. L'assemblée lui a ensuite adressé ses vifs remerciements et lui a fait ses adieux, lui souhaitant tout de bon pour sa retraite.


Je tiens à remercier tous les membres du personnel, les délégué-e-s et les membres du comité pour leur précieux travail et me réjouis de poursuivre notre fructueuse collaboration. ■

Haut-Simmental-Saanen

L'arrondissement Haut-Simmental-Saanen renonce à rendre rapport.

— Suite à la page 60 —

Frutigen-Bas Simmental**L'accent sur les soins palliatifs**

 **Elisabeth Aellig**
présidente

La journée des conseillers de paroisse à Wimmis a été placée sous la devise «Ce qui nous porte dans la vie et dans la mort». Les exposés ont tourné autour du thème «prendre congé». La pasteure Ursula Stocher a donné un aperçu du travail de Diaconis à Berne. Le médecin Andreas Hugli a parlé de la médecine palliative et a souligné sa grande importance. Christof Lehnerr, entrepreneur de pompes funèbres, a également apporté une contribution intéressante sur la question.

Les affaires ordinaires ont été traitées lors des deux synodes d'arrondissement, qui ont eu lieu en avril et en novembre. A cette occasion, les nouveaux statuts du service de placement des Eglises nationales «Oui-Si-Yes» ont été approuvés, et deux nouveaux membres ont été élus au comité. De même, la nouvelle conception de la catéchèse des handicapés Spiez-Frutigen a été adoptée. Les responsables du synode d'arrondissement ont décidé, encouragés par la journée des conseillers de paroisse, de consacrer la collecte d'arrondissement 2017 au réseau de soins palliatifs de la région de Thoune.

Les cultes chantés de Katrin Günther et Simon Jenny ont été présentés à l'occasion du Synode d'arrondissement du 8 novembre, avec beaucoup d'entrain et de beaux chants tirés du psautier. Le début de l'année doit d'ailleurs être marqué par deux cultes régionaux identiques. Ces événements,

organisés avec Susanna Meyer des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, se veulent une motivation pour tous les intéressés.

La paroisse d'Oberwil a organisé la fête de l'arrondissement. Le théologien Matthias Zeindler a préparé les personnes présentes à l'année de la Réforme en 2017: la Réforme à mi-chemin entre hier et demain.

Nous tenons enfin à adresser un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé aux différents événements au sein de l'arrondissement ou ailleurs. ■

Interlaken-Oberhasli**Le modèle de la «conférence des présidences» multiplie les échanges**

 **Martin Tschirren**
président

Pour l'arrondissement Interlaken-Oberhasli, 2016 aura été la deuxième année d'organisation sur le modèle de la «conférence des présidences». Les 13 paroisses s'invitent à tour de rôle et se présentent brièvement à leurs voisines.

Nous avons fait nos adieux à l'équipe de conseil en budget BB+ après 18 années de travail bénévole. Entrée en fonction le 16 février 2016, la nouvelle conseillère professionnelle en budget et dettes, Mme Karin Abbühl, est employée à 40%. Dès les premiers mois, ses conseils ont révélé sa compétence ainsi que son amabilité à l'égard de la clientèle. Ce service est généreusement soutenu par les paroisses sœurs

catholiques-romaines de l'arrondissement. Nous chercherons d'autres partenaires financiers en 2017.

Maja et Werner Schättli, du service de consultation Couples, partenariat, familles, ont proposé, outre les précieuses activités de conseil habituelles, deux exposés fort intéressants dans une salle comble à la maison de paroisse de Matten.

Sonja Abbühl, catéchèse des handicapés, fidèle à son mode d'enseignement cordial, a lancé une invitation pour différentes offres destinées à d'anciens élèves libérés de l'école. Le nombre de leçons a été légèrement augmenté pour la nouvelle année scolaire, dans le sillage de la révision de la réglementation sur l'indemnisation de la catéchèse des handicapés par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Cornelia Trachsel, du service de placement «Oui-Si-Yes», a organisé des séjours linguistiques, dont le nombre était du même ordre de grandeur que les années précédentes. S'agissant des soins palliatifs Oberland-Est, l'arrondissement a contribué à mettre en réseau cette offre avec celle d'autres fournisseurs de prestations. Durant l'année sous rapport, le pasteur Andreas Schiltknecht aura été mandataire et «réseuteur» ecclésiastique. La forme d'organisation «conférence des présidences» en place depuis 2015 a prouvé à nouveau qu'elle contribuait à renforcer les échanges et l'empathie par-delà les frontières paroissiales. Un constat fort réjouissant pour le comité.

La conférence des présidences s'est réunie deux fois, le comité trois fois (tantôt à Matten, tantôt à Meiringen). ■

